

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles

RAPPORT DE PERFORMANCE 2014

Juin 2015

Table des Matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
RESUME EXECUTIF	5
1. PRESENTATION DU MINISTERE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL.....	6
2. RAPPEL DU PLAN STRATEGIQUE SECTORIEL A MOYEN TERME, DES CIBLES FIXEES DANS LE CDSMT ET DANS LE PTA.....	7
2.1 VISION ET OBJECTIFS SECTORIELS	7
2.2 PLANIFICATION BUDGETAIRE 2014-2016.....	9
2.3 RAPPEL DES CIBLES : INDICATEURS PAR OBJECTIF	10
2.4 FAITS MARQUANTS DE LA PLANIFICATION DU CDSMT 2014-2016	11
3. ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES (INDICATEURS / EXTRANTS ET RESSOURCES) VISES DANS LE CDSMT ET DANS LE PTA (EFFICACITES ET ANALYSE DES ECARTS).....	11
3.1 ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'OS1 : AMELIORER ET SECURISER LA BASE PRODUCTIVE	13
3.1.1 <i>Analyse de l'évolution des indicateurs d'effets et d'impact de l'OS 1</i>	<i>13</i>
3.1.2 <i>Analyse de l'évolution des indicateurs d'extrants de l'OS 1</i>	<i>15</i>
3.1.3 <i>Analyse de la mobilisation des ressources financières au titre de l'OS1 (se référer aux tableaux du RP 2013).....</i>	<i>18</i>
3.2 ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'OS2 : AUGMENTER LA PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITE.....	19
3.2.1 <i>Analyse de l'évolution des indicateurs d'effet et d'impact de l'OS 2.....</i>	<i>19</i>
3.2.2 <i>Analyse des indicateurs d'extrants de l'OS2.....</i>	<i>29</i>
3.2.3 <i>Analyse de la mobilisation financière de l'OS2</i>	<i>31</i>
3.3 ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'OS3 : AMELIORER L'EFFICACITE DU PILOTAGE SECTORIEL	32
3.3.1 <i>Analyse de l'évolution des indicateurs d'effet et d'impact de l'OS 3.....</i>	<i>32</i>
3.3.2 <i>Analyse des indicateurs d'extrants de l'OS 3.....</i>	<i>33</i>
3.3.3 <i>Analyse de la mobilisation des ressources financières de l'OS3.....</i>	<i>35</i>
4. ONCLUSION ET RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION	37
5. ANNEXES.....	38
TABLEAU 15: EXTRANTS DE L'OS1 - AMELIORER ET SECURISER LA BASE PRODUCTIVE	38
TABLEAU 16: EXTRANTS DE L'OS2 - AUGMENTER LA PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITE	45
TABLEAU 17: EXTRANTS DE L'OS3 - AMELIORER LE SYSTEME DE PILOTAGE DU SECTEUR AGRICOLE	52

Table des Illustrations

Tableau 1 : Allocation budgétaire par Programmes.....	9
Tableau 2: Budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipe ment Rural en millions.....	9.
Tableau 3: Indicateurs par Objectifs sectoriels.....	10
Tableau 4 : Part du sous-secteur de l'Agriculture dans le PIB entre 2009 et 2014	12
Tableau 5: Evolution des indicateurs d'effets et d'impacts de l'OS1.....	12
Tableau 6: Evolution des taux d'aménagement	13
Tableau 7: situation d'exécution budgétaire par activités, composantes et programmes sur ressources Etat (hors dépenses de personnel du Titre 2) de l'OS 1	18
Tableau 8: Evolution des indicateurs d'effet et d'impact de l'OS2.....	20
Figure 1 : Evolution des productions riz, arachide et mil.....	23
Tableau 9 : Résultats du Programme National Micro-Jardins en 2013	23
Figure 2 : Analyse de l'évolution de la production de fruits et légumes	25
Figure 3 : Indicateurs sur la production de légumes.....	26
Figure 4 : Production céréalière.....	28
Figure 5 : Taux de couverture des besoins céréaliers.....	29
Figure 6 : Superficie irriguée sur le potentiel irrigable	30
Tableau 10 : Rendement des principales spéculations.....	30
Tableau 11: situation d'exécution budgétaire par activités, composantes et programmes sur ressources Etat (hors dépenses de personnel du Titre 2) de l'OS 2(Voir avec la DAGE).....	33
Tableau 12: Evolution des indicateurs d'effet et d'impact de l'OS3.....	35
Tableau 13 : Synthèse de la situation de la mobilisation des ressources (trois OS)	38
Tableau 14: Synthèse de la situation de la mobilisation des ressources (trois OS)	41
Tableau 15: Extrants de l'OS1 - Améliorer et sécuriser la base productive.....	49
Tableau 16 : Extrants de l'OS2 - Amélioration de la production et de la productivité.....	57
Tableau 17 : Extrants de l'OS3 - Améliorer l'efficacité du pilotage sectoriel.....	60

Sigles et abréviations

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rurale

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

BFPA : Bureau Formation Professionnelle Agricole

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CDSMT : Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme

CERES : Centre Régional de Recherches en Ecotoxicologie et Sécurité Environnementale/ CERES-Locustox

CIH : Centre d'Initiation Horticole

CNAAS : Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CNFT : Centres Nationaux de Formation des Techniciens

CPFP : Centres Polyvalents de Formation des Producteurs

CSCM : Confédération Sénégalaise des Sociétés Coopératives et Mutualistes

DA : Direction de l'Agriculture

DAGE : Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement

DAPSA : Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles

DB : Direction du Budget

DH : Direction de l'Horticulture

DPES : Document de Politique Economique et Sociale

DPV : Direction de la Protection des Végétaux

DRDR : Direction Régionale de Développement Rural

DSRP 2: Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté

EFAR : Etablissement de Formation Agricole et Rural

ESAM II : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

ESPS : Enquêtes de Suivi de la Pauvreté au Sénégal

FADSR : Fonds d'Appui au Développement du Secteur Rural

GOANA : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance

INP : Institut National de Pédologie

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

LFI : Loi de Finances Initiale

LOASP : Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale

MAER : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

OIA : Organisations Interprofessionnelles Agricoles

PAP : Plan d'Action Prioritaire

PASYME : Projet d'Appui au Système de Suivi-Evaluation

PIB : Produit Intérieur Brut

PNAR : Programme National d'Autosuffisance en Riz

PNIA : Programme National d'Investissement Agricole

PRC : Programme de Renforcement des Capacités des cadres des Directions Nationales du Ministère de l'Agriculture

PSE : Plan Sénégal Emergent

PRACAS : Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

REVA : Retour Vers l'Agriculture

RNA : Recensement National Agricole

SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé

SCA : Stratégie de Croissance Accélérée

SNDES : Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale

SNFAR : Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale

SODAGRI : Société Développement Agricole et Industrielle

SYNAEPS : Syndicat National des Agriculteurs, Eleveurs et Pêcheurs du Sénégal

UGP : Unité de Gestion du Projet

VAE : Valorisation des Acquis de l'Expérience

Résumé exécutif

La mise en œuvre du CDSMT 2014-2016 du Ministère chargé de l'Agriculture correspond au début de la mise en œuvre du PSE. Ce plan qui constitue le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme a pour vision « **«Un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit».**

Les orientations stratégiques qui guident les initiatives prises en vue de traduire cette vision en actions et résultats concrets pour le bénéfice des populations, s'appuient sur trois axes visant :

- une transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements ;
- une amélioration significative des conditions de vie des populations, une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales tout en préservant la base de ressources et en favorisant l'émergence de territoires viables ; et
- le renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la gouvernance, de la protection des droits et libertés et de la consolidation de l'État de droit afin de créer les meilleures conditions d'une paix sociale et de favoriser le plein épanouissement des potentialités.

Les missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural s'insèrent principalement dans l'axe 1 : Transformation structurelle de l'économie et croissance.

Le CDSMT 2014-2016 du Ministère chargé de l'Agriculture, identifie trois objectifs sectoriels, quatre programmes, les cibles des différents indicateurs retenus durant les trois années d'exercice couvertes.

L'articulation entre les objectifs sectoriels, les objectifs stratégiques et les objectifs du millénaire pour le développement a été ressortie et a permis dans l'analyse des performances d'établir des passerelles entre les indicateurs CDSMT, PSE et OMD.

Une méthodologie¹ participative a été adoptée dans le cadre de l'analyse des performances du secteur. Les principaux résultats obtenus par objectif sectoriel sont les suivants :

- **Améliorer et sécuriser la base productive** : Les superficies aménagées dans la vallée du fleuve Sénégal ont augmenté de 7 560 ha faisant passer le taux d'aménagement des superficies irriguées de 52,15% pour une cible fixée à 51,8%. 10 406 ha de vallées et bas-fonds ont été aménagés au plan national et les pratiques de gestion durable des terres ont couvert près de 250 000 ha.
- **Augmenter la production et la productivité** : Par rapport à 2013, il est noté une augmentation des productions horticoles de 4,73 % et conséquemment du niveau des exportations de produits horticoles de 26,35%. Cependant les agrumes ont connu une baisse

¹Analyse des performances des projets et programmes du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural par l'examen des rapports d'activités, des rapports de suivi, d'évaluation, et des différentes missions de supervision. Les données sur les résultats sont obtenues par : (i) la collecte des rapports annuels et des données de suivi des projets et programmes du MAER ; (ii) les enquêtes menées périodiquement pour les statistiques agricoles, (iii) les données provenant de la DAGE ainsi que des structures du MEPP notamment, la DCEF, la DI et l'ANSD.

de 3,84% et la mangue une faible augmentation de 11,25% par rapport à 2013 imputable aux dégâts causés par des ravageurs exotiques notamment la mouche des fruits. La production céréalière a baissé de 2% par rapport à la campagne précédente et de 16% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Le riz occupe la première place dans les céréales avec une contribution à la production céréalière de 44,67% suivi du mil avec 32,68%. Concernant la production des autres cultures, l'arachide et le coton ont connu des baisses respectives de 1% et 15%, contrairement au niébé et sésame qui ont connu des hausses respectives de 52% et 100 % par rapport à la dernière campagne.

- **Améliorer l'efficacité du secteur** : le projet de couplage du CDSMT avec un système d'information opérationnel n'est pas encore achevé. Le besoin en ressources humaines n'a pas beaucoup évolué par rapport au précédent exercice, il tourne autour de 250 agents. En 2013 43 agents ont été recrutés pour le département, ils ont été mis à disposition en 2014 et comprennent des ingénieurs agronomes, des ingénieurs des travaux agricoles, et des agents techniques d'agriculture. En dehors des départs à la retraite en 2014, près de 60% de l'effectif a quitté le MAER.

L'atténuation des impacts des aléas climatiques sur la campagne agricole a été mise en exergue à travers le lancement d'un programme d'adaptation consistant à la fourniture de semences d'espèces et de variétés à fort potentiel de résilience (mil/sorgho, niébé, pastèque, manioc). En effet, plusieurs facteurs défavorables ont inhibé le développement des cultures d'hivernage et de contre saison : (i) Pluviométrie insuffisante et irrégulière (ii) baisse des superficies emblavées etc.

Des résultats encourageants ont été notés pour le riz, et les cultures horticoles qui ont enregistré des performances en hausse dans la production et un gain de rendement de 4,73%. Aussi dans les exportations de produits horticoles ont été relancées.

Les performances obtenues sont dues à une mobilisation de moyens financiers conséquents à travers le budget de l'Etat mais aussi une intervention importante du secteur privé.

1. Présentation du Ministère l'Agriculture et de l'Equipement Rural

Le dernier décret portant organisation du Ministère de l'Agriculture de 1999. Il lui est assigné la mission de promouvoir le développement durable de l'agriculture en vue, notamment, d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer le niveau de vie des populations rurales.

A cet effet,

- il prépare et met en œuvre la politique arrêté par le Chef de l'Etat dans le secteur agricole ;
- il coordonne, suit et évalue l'exécution des politiques, programmes, projets et actions relatifs à :
 - l'encadrement et la formation des producteurs,
 - au conseil agricole et rural,
 - l'accroissement et la diversification de la production agricole,
 - la protection des végétaux,
 - les aménagements hydroagricoles, infrastructures et équipements ruraux,
 - la recherche appliquée en matière d'agriculture,
 - la formation professionnelle agricole

La structure organisationnelle du Ministère conformément au décret n° 2014-873 du 22 juillet 2014 repose sur le cabinet du Ministre et services rattachés, le Secrétariat général, les Directions, Administrations rattachées et projets/programmes sous tutelle.

D'autres structures administratives et privées concourent à la réalisation des missions dans le développement rural. En effet, le secteur du développement rural englobe une pluralité d'activités et d'institutions impliquant des partenaires et des acteurs relevant tant du secteur public que du secteur privé.

Les principaux partenaires du Ministère sont les collectivités locales, les organisations de la société civile (Organisations communautaires de base – OCB, ONGS, organisations professionnelles et interprofessionnelles), les organisations patronales et consulaires (Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture – CCIA, Chambre des Métiers, etc.) ; et les Partenaires Techniques et Financiers – PTF (Banque Mondiale – BM, Agence Américaine pour le Développement International – USAID, Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation – FAO, Agence Indienne de Coopération Internationale, Agence Chinoise de Coopération Internationale, Agence Coréenne de Coopération Internationale – KOICA, Agence Japonaise de Coopération Internationale – JICA, Banque Africaine de Développement – BAD, Banque Ouest Africaine de Développement – BOAD, Banque arabe pour le Développement Economique en Afrique – BADEA, Banque Islamique de Développement – BID, Union Européenne – UE, Communauté Economique de Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest – CEDEAO, Union Economique et Monétaire Ouest Africaine – UEMOA, Fond International pour le Développement de l'Agriculture – FIDA, Agence Française de Développement – AFD, Kreditanstalt für Wiederaufbau (Établissement de crédit pour la reconstruction) – KfW, Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence Allemande de Coopération Internationale pour le Développement) – GTZ, Agence Canadienne de Développement International – ACDI, Millénium Challenge Account – MCA, etc.),.

2. Rappel du plan stratégique sectoriel à moyen terme, des cibles fixées dans le CDSMT et dans le PTA

2.1 Vision et objectifs sectoriels

Les défis et contraintes du développement rural et agricole exigent de l'Etat une vision forte et ambitieuse, mais claire. Dans un contexte national marqué par la promotion de l'émergence, cette vision épouse parfaitement les contours du Plan Sénégal Emergent.

Dans le CDSMT 2014-2016, cette vision est déclinée en trois (3) objectifs sectoriels ainsi qu'il suit :

- OS1 : Améliorer et sécuriser la base productive ;
- OS2 : Augmenter la production et la productivité ;
- OS3 : Améliorer l'efficacité du pilotage sectoriel.

Pour les rendre opérationnels, ces objectifs sectoriels sont traduits en quatre (4) programmes :

- Programme d'amélioration et de sécurisation de la base productive ;
- Programme d'augmentation de la production et de la productivité ;
- Programme d'amélioration de la coordination et du pilotage sectoriels ;
- Programme de création d'un environnement incitatif au développement du secteur privé

En outre, la mise en œuvre des programmes sus mentionnés contribue à développer les partenariats publics privés et à promouvoir une agriculture durable à travers le développement des exploitations familiales et de l'agro-business, dans une perspective de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

2.2 Planification budgétaire 2014-2016

Les enveloppes budgétaires prévues pour la mise en œuvre des quatre programmes ont été élaboré sur la base des besoins prioritaires des services techniques et administratifs, des différents projets et programmes opérationnels du Ministère.

Sur la base de cette programmation effectuée en 2013, le montant retenu pour l'année 2014 correspond au budget du MAER dans la Loi de Finances Initiale. Il s'élève à **134 540 411 140** FCFA. La répartition des ressources budgétaires est indiquée au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Allocation budgétaire par Programmes

PROGRAMMES	2 014	2 015	2 016	Total période
Amélioration et Sécurisation de la base productive	59 413 219 000	100 251 209 320	52 003 885 506	211 668 313 826
Amélioration de la production et de la productivité	57 903 007 000	99 336 670 820	114 034 046 296	271 273 724 116
Coordination et pilotage Sectoriel	4 827 185 140	6 683 090 683	6 378 522 496	17 888 798 319
Création d'un environnement Incitatif au développement du Secteur privé	12 397 000 000	18 472 000 000	19 750 000 000	50 619 000 000
TOTAL GENERAL	134 540 411 140	224 742 970 823	192 166 454 299	551 449 836 262

Les allocations budgétaires prévisionnelles sont dominées par le programme amélioration de la production et de la productivité (49% de l'enveloppe globale), le programme d'amélioration et de sécurisation de la base productive suit (38% de l'enveloppe globale), les programmes relatifs à l'amélioration de l'efficacité du pilotage sectoriel représentent 13% de l'enveloppe globale.

L'écart important constaté sur les ressources budgétaires de la LFI de 2014 et les prévisions de 2015 et 2016 traduit l'engagement de l'Etat à affecter davantage de ressources au secteur de l'agriculture en raison de la priorité accordée à celui-ci dans le PSE, par ailleurs cela met aussi en évidence certaines limites dans la planification budgétaire. Le montant de la LFI de 2015 s'élève à 165 636 350 740 FCFA d'où un écart de près de 36%. Pour la période de 2013, 2014, et 2015, les prévisions de budget étaient respectivement de 132 580 019 000 FCFA, 166 194 296 860 FCFA et 173 268 511 937 FCFA

Tableau2 : Budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural en Millions

Titres	2011	2012	2013	2014	2015 prévu
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 606	2 497	2 150	1 984	1 946
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	1 026	737	1 113	926	1 090
Titre 4 : Dépenses de transfert	4 771	5 023	6 262	6 638	20 607
Titre 5 : Dépenses en capital	40 599	44 086	56 336	65 327	95 958
Financement intérieur	3 383	2 948	4 421	3 746	2 785
Financement extérieur	37 216	41 138	51 915	61 581	93 173
Titre : Transfert en capital	44 413	90 795	58 109	72 700	46 035
Budget Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	93 415	143 138	123 971	147 575	165 636

Source : MEFP/DGP

Le volume croissant des dépenses publiques dans l'agriculture traduit l'engagement du Gouvernement en faveur du développement du secteur. Le tableau 2 ci-avant présente les tendances majeures des dépenses

publiques agricoles(DPA) entre 2011 et 2015 ainsi que les contributions des partenaires techniques et financiers (PTF) au financement de l'agriculture.

2.3 Rappel des cibles : Indicateurs par objectif

Pour chacun des trois (03) objectifs sectoriels, des indicateurs avaient été définis. Le tableau ci-dessous donne les informations relatives à ces indicateurs et traduit un cadre global d'articulation des objectifs sectoriels au PSE et aux OMD.

Tableau 3: Indicateurs par Objectifs sectoriels

Objectifs OMD et PSE	Objectifs sectoriels	Indicateurs de résultats et d'impacts	Unité	Cibles	
				Réf 2013	2014
OMD 3 (cibles 12 et13) : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Améliorer et sécuriser la base productive	Nombre de textes et documents validés en application des engagements de la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale	U	8	8
OMD 8 (cible 27) : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement		Taux d'aménagement des superficies irrigables dans la Vallée du Fleuve Sénégal	%	48,5	51,8
		Superficies aménagées/réhabilitées	ha		37 400
		Mise en cohérence des indicateurs relatifs à la GDT avec le CNIS-GDT, en concertation avec le MEDD, incluant leur budgétisation pour 2015 et 2016			Note d'analyse conjointe MAER MEDD
PSE Augmenter la production et améliorer la productivité		Part des semences certifiées/quantité totale de semences distribuée par spéculation (campagne agricole)	%		65
		Nombre de Collectivités locales de la VFS accompagnées par les services du MAER dans la mise en œuvre de leur POAS	U	43	43
PSE : Améliorer le système de pilotage		Taux de remboursement des redevances FOMAED	%	42	53
OMD 1 (cible 1 et 2) : Réduire l'extrême pauvreté et la faim		Taux de mise en valeur des superficies aménagées dans la VFS	%	57	106
		Taux de mise en valeur des superficies aménagées dans zone Anambé	%	37,2	68,5
		Prévision mise en valeur pluvial (Anambé)		8 000	8 000
OMD 3 (cible 12 & 13) : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Augmenter la production et la productivité	Taux d'accroissement de la production de riz	%	-7,13	50,86
PSE : développer des filières intégrées compétitives, à haute valeur ajoutée		Taux d'accroissement de la production de mil	%	-29 (25,75
		Taux d'accroissement de la production d'arachide	%	-2	36,44
		Taux d'accroissement de la production de bissap	%	51	293
		Taux d'accroissement des exportations de mangues	%	27	9
		Taux d'accroissement des exportations des produits horticoles	%	48	55,34
		Taux d'accroissement des exportations de haricots verts	%	27	70,50
		Volume de la production céréalière	T	1 270 937	2 088 617
		Taux d'accroissement de la production céréalière	%	-18	38
PSE : améliorer le système de pilotage du sous-secteur agricole		Améliorer l'efficacité du pilotage sectoriel	Besoins exprimés en ressources humaines par le Ministère	%	202
	Un cadre des dépenses sectoriel, couplé à un système d'information intégré est opérationnel		%	100	100
	Mise en place d'un cadre de travail paritaire MAER-MEDD				Signature arrêté avant fin juin 2014
	Validation du CNIS-GDT				CNIS-GDT validé avant fin août 2014

2.4 Faits marquants de la planification du CDSMT 2014-2016

En réponse à une requête du Gouvernement du Sénégal, l'UE a accepté d'accorder un financement de 20 000 000 € à travers un avenant au 10ème FED aux départements de l'environnement et de l'agriculture moyennant l'intégration d'indicateurs spécifiques. Les conditions préalables au décaissement ont été :

- l'institution d'un cadre de travail paritaire entre les deux départements ministériels pour poursuivre les échanges sur l'intégration cohérente du CNIS-GDT dans les CDSMT des départements et détailler les modalités convenues jusqu'à l'atteinte des indicateurs ;
- la validation en Conseil des Ministres ou en Conseil Interministériel du CNIS/GDT avant le 30 septembre 2014 ;
- la finalisation et la validation du CDSMT 2014-2016 du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural avec intégration du CNIS-GDT avant le 30 juin 2014 ;
- la publication du CDSMT 2014-2016 sur le site internet du Gouvernement ou du département du MAER dès sa validation.

Dans le cadre du troisième crédit d'appui à la gouvernance et la croissance économique de la Banque Mondiale, parmi les actions préalables attendues du Gouvernement du Sénégal, deux concernent directement le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement, il s'agit de :

- Adoption d'une nouvelle plateforme numérique et enregistrement d'un million de producteurs de telle sorte que tous les intrants agricoles subventionnés soient répartis par le biais de ladite plateforme afin de réduire les pertes et améliorer le ciblage ;
- Préparation pour le compte de la SAED d'un plan d'actions pour la maintenance des ouvrages hydrauliques proprement chiffré, financé, et circonscrit dans le temps, et qui définit clairement les rôles et responsabilités ; signer deux (2) contrats de maintenance multi-annuels.

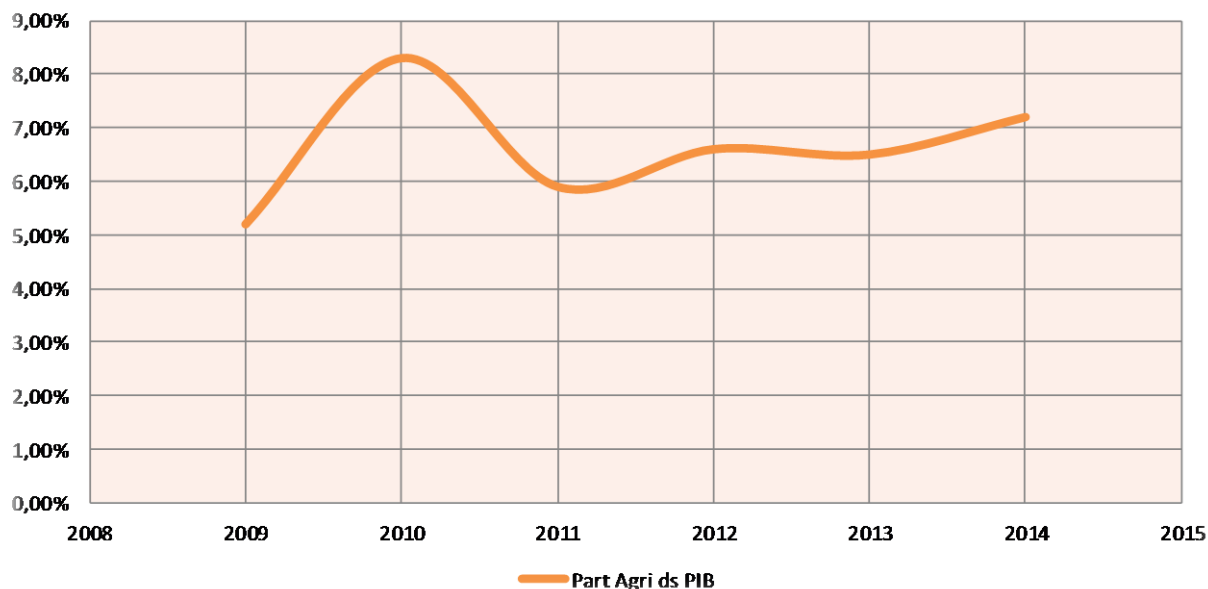
En 2014, le MAER a entamé l'élaboration de son premier Document de Programmation pluriannuel des Dépenses en conformité avec les orientations de l'Etat de procéder à la généralisation de cet outil, ceci en application des Directives de l'UEMOA en matière de Gestion des finances publiques dont la date limite de début de mise en œuvre est l'année 2014.

3. Analyse de l'atteinte des cibles (Indicateurs / extrants et ressources) visés dans le CDSMT et dans le PTA (efficacités et analyse des écarts)

Les différentes réalisations physiques et financières de l'année 2014 sont déclinées par OS, selon la chronologie suivante : i) Analyse de l'évolution des indicateurs d'effet et d'impact, renseignant sur les progrès relatifs à l'OS ; ii) Analyse des indicateurs d'extrants ou de réalisations, ayant induit ces effets et impacts ; et iii) Analyse de la mobilisation des ressources financières, ayant permis d'obtenir les extrants.

L'état d'exécution du budget de 2014 selon les OS a été obtenu par l'exploitation des données tirées du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) et de la situation d'exécution des ressources des projets et programmes obtenue de la DI. Cette répartition permet d'examiner selon la démarche CDSMT les performances dans l'utilisation des ressources financières publiques.

Part du sous secteur de l'agriculture dans le PIB



Sources : ANSD comptes nationaux 2009-2013 et projection DPEE 2014

En 2009 après adoption de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) en réponse à la crise alimentaire mondiale de 2007-2008 qui avait pour objectif de relever le défi de la souveraineté alimentaire, d'écartier tout risque de disette ou de famine, et de produire pour l'exportation, on a assisté à une croissance de la part de l'agriculture dans le PIB. Cependant, les différentes initiatives visant la relance de l'agriculture sénégalaise n'ont pas permis de maintenir le cap en termes de résultats. En effet, à partir de 2010, la part de l'agriculture dans le PIB a subi une baisse due au recul quasi général des surfaces emblavées, la faiblesse et l'irrégularité de la pluviométrie et des insuffisances dans la disponibilité des intrants agricoles.

De 2011 à 2014, la part de l'agriculture dans le PIB a suivi une évolution en dents de scie tout en adoptant globalement une trajectoire positive.

3.1 Analyse de l'atteinte des cibles de l'OS1 : Améliorer et sécuriser la base productive

3.1.1 Analyse de l'évolution des indicateurs d'effets et d'impact de l'OS 1

Tableau 5: Evolution des indicateurs d'effets et d'impacts de l'OS1

Indicateurs de résultats et d'impacts	Unité	2013	2014	
		Réf	Cibles	Réalisations
Nombre de textes et documents validés en application des engagements de la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale	U	7	8	8
Taux d'aménagement des superficies irrigables dans la vallée du fleuve Sénégal	%	49.85	51.80	52.15
Taux d'aménagement des superficies irrigables dans la vallée de l'Anambé	%	31.25	0	0
Taux de remboursement des redevances FOMAED	%	52.45	53	54
Superficies des aménagements hydro agricoles réhabilités dans la VFS	Ha		19067	8606
Superficie des aménagements hydro agricoles dans les vallées et bas fond	Ha	3863		10406
Superficie de terres agricoles sous GDT	Ha			249 800,7
Mise en cohérence des indicateurs relatifs à la GDT avec le CNIS-GDT, en concertation avec le MEDD, incluant leur budgétisation pour 2015 et 2016				Note d'analyse conjointe MAER MEDD rédigé

Sources : DAPSA et SAED

- ✓ **Indicateur 1** : Nombre de textes et documents validés en application des engagements de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale.

Les textes et documents concernés par cet indicateur sont les décrets, un seul décret a été signé en 2014 en application des engagements de la LOASP. Il s'agit du décret N° 2014 - 415 du 31 Mars 2014 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds d'Appui au Développement du Secteur Rural (FADSR). A noter qu'en dehors du décret, des mesures ont été prises pour dynamiser les organes de pilotage et de suivi, on peut en citer :

- La délocalisation de certains groupes thématiques dans des structures et directions impliquées dans la mise en œuvre de la LOASP ;
- La création d'un secrétariat d'Etat chargé de la structuration et de l'accompagnement des organisations paysannes.

- ✓ **Indicateur 2** : Taux d'aménagement des superficies irrigables dans la vallée du fleuve Sénégal

Tableau 6 : Evolution taux d'aménagement

Années	Potentiel irrigable VFS (hectares)	Cumul Sup aménagées (hectares)	Taux d'aménagement (%)
2009	240 000	102 525	42,71
2010		109 977	45,82
2011		114 121	47,55
2012		116 391	48,49
2013		119 640	49,85
2014/2014		125 162	52,15

Source : SAED, 2015

L'objectif fixé en 2014 d'atteindre un taux d'aménagement des superficies de 51,80% correspond à la réalisation de 124 320 ha alors qu'en 2013 on avait 119 640 ha, soit une progression de 4680 ha, a été dépassée. En 2014, un taux de 52,15% est obtenu correspondant à 125 162 ha et une augmentation de 5522 ha. En matière d'extension des superficies aménagées, 840 ha de plus ont été réalisés par rapport à la cible.

✓ **Indicateur 3** : Taux d'aménagement des superficies irrigables dans la vallée de l'Anambé

En 2014, il n'y a eu aucune réalisation concernant les aménagements. Cette situation qui dure depuis 2006 est due à l'absence de nouveaux programmes d'aménagement dans la zone. Dans le cadre du PASAEL, il est prévu de réhabiliter 3 180 ha.

✓ **Indicateur 4** : Taux de remboursement des redevances FOMAED

Cet indicateur permet de mesurer les progrès dans le financement durable et transparent de la maintenance des adducteurs et émissaires de drainage (à travers l'implication des Usagers dans la gestion et le financement des infrastructures). Pour l'année 2014, un objectif de 53% a été fixé et 54% a été réalisé. Cela s'explique par la bonne mise en œuvre du Plan d'action pour la maintenance des infrastructures hydroagricoles dans le Delta et la Vallée du fleuve Sénégal. Les efforts menés par l'Etat dans le cadre des engagements souscrits au niveau du Compact avec le MCC ont permis de hausser le taux de recouvrement ; Dans le cadre du FOMAED, 138 km d'axe hydraulique ont été faucardés dont 118 Km pour la délégation de Dagana et 20 Km pour Podor.

Le budget du plan d'actions a été exécuté à hauteur de 511 335 417 FCFA sur une prévision de 790 000 000 FCFA, soit un niveau d'exécution de 87%.

✓ **Indicateur 5** : Superficie des aménagements hydro agricoles réhabilités dans la VFS

Sur un objectif de 14 049 ha, 7 984 ha seulement ont été réhabilités par la SAED soit un taux de réalisation de 56%.

✓ **Indicateur 6** : Superficie des aménagements hydro agricoles dans les vallées et bas fond

Pour cet indicateur, la cible de 2014 n'a pas été définie mais on note une forte évolution par rapport à 2013 qui est passé de 3 863 ha à 10 406 ha soit une hausse de 6 543 ha.

✓ **Indicateur 7** : Superficie de terres sous GDT

Selon les enquêtes menées par la DAPSA, les superficies des terres cultivées sous GDT sont évaluées à 249 801 ha. Pour exprimer l'étendue des terres cultivées sous GDT par rapport aux terres agricoles, des données complémentaires sur les terres agricoles ou cultivables sont nécessaires.

Le CSE qui devra appuyer la DAPSA dans cette direction devra fournir :

- La répartition des terres agricoles au niveau national suivant les régions, départements et communes
- La cartographie des terres agricoles sous GDT en 2014

En dehors des enquêtes, les activités de GDT menées par les structures du MAER ont été inventoriées. Il est apparu une difficulté d'harmonisation des unités dans le renseignement de cet indicateur par les structures. Ces unités sont exprimées en linéaire, hectare, plants ou diguettes. Les réalisations des structures pour l'année 2014 (INP, PADERCA, PAPIL, ANCAR) en cordon pierreux, plantation, phosphatage, récupération de terre salée et diguettes sont de : (i) 230 632 ml en reboisement, cordon et CRS/DRS ; (ii) 21 860 ha en

reboisement et récupération de terres salées, (iii) 3 000 ml de diguettes et (iv) 138 diguettes. Les prévisions de 2014 étaient respectivement de (i) 236 230 ml ; (ii) 33 094 ha, (iii) 3000ml de diguette et (iv) 155 diguettes. Les taux d'exécution sont respectivement de 97,6% pour les linéaires, 65% pour les hectares 100% et 89% pour les diguettes.

- ✓ **Indicateur 8** : Mise en cohérence des indicateurs relatifs à la GDT avec le CNIS-GDT, en concertation avec le MEDD, incluant leur budgétisation pour 2015 et 2016

Pour harmoniser les approches, les terminologies dans la programmation des activités de GDT au niveau des deux ministères, une note d'analyse conjointe des indicateurs GDT en relation avec le CNIS-GDT a été élaborée et transmise à la DUE.

3.1.2 Analyse de l'évolution des indicateurs d'extrants de l'OS 1

Le tableau N°12 joint en annexe, présente les extrants obtenus dans le cadre de l'OS 1, ceux-ci résultant des investissements réalisés sur budget des projets et programmes en 2013.

Sur les cinq (5) composantes du programme relatif à l'OS 1, les niveaux de réalisations sont variables.

La composante production de semences de pré base, base et certifiées : Cet objectif de reconstitution du capital semencier, qui était prévu pour 2014, d'atteindre une production de 89 103 Tonnes pour toutes spéculations confondues a été largement atteint, avec des réalisations de 111 602 T, soit un taux de 125,25%. Ce bond s'explique par la mise en œuvre de projet pour répondre au besoin du Gouvernement relatif à la couverture des besoins nationaux en semences

Pour cette composante différentes initiatives ont été notées : i) 129 tonnes de semence de pré bases produites par l'ISRA pour une prévision de 72 tonnes ; ii) 1 184 tonnes de semences communautaires produites avec l'appui de l'ANCAR aux dispositifs de multiplication, réparties comme suit : - 14 tonnes de semences d'arachide ;(ii) 339 tonnes de semences de maïs ; (iii) 661 tonnes de semences de mil ; (iv) 5 tonnes de semences de niébé ;(v) 158 tonnes de semences de riz ; et (vi) 7 tonnes de semences de sorgho. Pour cette année l'ANCAR a produit 14 T de semence de pré base et base d'arachide sur une prévision de 30T. . Le projet WAAPP a produit 13 112,826 T de semences d'arachide .sur un objectif de 9 240 T. Il a aussi produit 1 602,299 T de mil, 1 563,826 T de maïs, 142,216 T de Sorgho, 2 241,5T de riz, 291,053T de niébé et 2,085 T de sésame. Cette hausse est liée pour l'arachide à la sélection et la mise en œuvre d'un deuxième projet pour répondre au besoin du Gouvernement relatif à la couverture des besoins nationaux en semences d'arachide et pour les céréales, à la disponibilité en quantité suffisante de semences de niveaux inférieurs pour produire les semences de niveaux supérieurs.

Pour la composante réalisation, réhabilitation et entretien des aménagements, les principaux extrants sont :

- au niveau SAED 8 606 ha sur un objectif de 19 067 ha soit un taux de réalisation de 45%. La faiblesse de ce taux est due essentiellement aux lourdeurs et lenteurs dans les procédures de passation de marché, dépassement dans les budgets des marchés nécessitant des avenants et défaillance de certaines entreprises ;
- Pour le PADERCA, 32 vallées couvrant une superficie de 16 923 ha ont été ciblées pour l'année 2014, 14 008ha ont été réalisés soit un taux d'exécution équivalant à 83% ;
- L'ANIDA a quant à elle réalisé des aménagements de 168 ha et a réhabilité 18 ha ;
- Le PRODAM CSA a pu réhabiliter 300 ha de périmètres irrigués villageois sur un objectif de 600 ha. Cependant, rien n'a été fait concernant l'objectif d'aménager et de viabiliser 10 périmètres agricoles sur 400 ha.

L'analyse des différentes réalisations de la composante « réalisation, réhabilitation et entretien des aménagements hydro agricoles » permet de ressortir des difficultés liées au financement, aux lenteurs des procédures de passation des marchés, mais aussi au démarrage et à l'exécution de certains travaux.

La composante réalisation, réhabilitation et entretien de fermes, de bassins de rétention, de bas-fonds, de forages et de vallées fait ressortir les résultats suivants :

- le projet BARVAFOR a débuté la réalisation d'un bassin de rétention et d'une digue anti sel sur une prévision de 3 bassins de rétention et d'une digue anti sel dans les régions de Kaolack et de Fatick ;
- le PAPIL a dépassé l'objectif visé concernant les périmètres maraichers en réalisant 42 ha sur une prévision de 19 ha, mais aussi les bas-fonds avec 44 ha aménagés sur 35 ha prévus. Pour ce qui est des périmètres irrigués villageois (PIV), seuls 35 ha ont été réalisés sur les 80 ha prévus ;
- , le PADAER a dépassé l'objectif visé de 225 ha de bas-fonds avec une réalisation de 365 ha. Mais concernant les aménagements de vallées, le projet a réalisé 147 ha sur une prévision de 205 ha.
- - L'ANIDA était en train de réaliser 48 fermes sur un objectif de 49 dont 24 sur BCI, 4 DAC étaient également en cours de réalisation. Par contre, la projection de 7 bassins de rétention et 850 ha de bas-fonds aménagés n'a pas été réalisée.

La composante gestion durable des terres : l'INP a prévu le zonage des potentialités agricoles de 20 000 ha mais cela ne s'est pas fait. Concernant la caractérisation de 600 ha, 196 seulement ont pu être réalisés. Par ailleurs, sur une prévision de 115 diguettes en cadre, 98 ont été réalisées. En partenariat avec le PADAER, 3 932 mètres de cordons pierreux ont été installés à titre démonstratif sur 4800 mètres prévus. L'amendement au phosphate naturel de Matam de 3 745 ha a été fait sur une prévision de 15000 ha. Pour ce qui est du phosphogypse, 290 ha ont été réalisés sur 320 ha de terres salées.

Avec l'ambition de récupérer 15 560 ha de terres salées, le PADERCA a réussi à atteindre 14 654 ha. Le reboisement de 214 000m de linéaires s'est fait conformément à ce qui était prévu ; de même que le reboisement de 1283 ha de surfaces et la réalisation de 40 diguettes. L'objectif de 300 ha de surfaces amendées au phosphate a été largement dépassé avec 600 ha réalisés. Par ailleurs, 50 836 mètres de canaux ont été entretenus sur 73 444 prévus.

Le PADAER qui avait prévu la réalisation de DRS/CRS sur 11 km, en a réussi 4.

Le PAPIL a récupéré 505 ha de terres salées, reboisé 87 ha de terres et 8,7 km linéaires et a produit 90802 plants pour le reboisement.

Le PASA LOU MA KAF a réalisé 7 diguettes.

La prévision de phosphatage de 100 tonnes de a été dépassée avec la mise en place de 130 tonnes dans les parcelles par l'ANCAR/PAM/Projet PNB. Sur une prévision de 1000 ha de terres agricoles sous GDT, 500 ha ont été réalisés. Les objectifs d'amendement de 500 ha de terres (phosphate, organique), de réalisation de 3 000 mètres de diguettes ainsi que 56 bio digesteurs sur 20 ont été atteints. Par contre, sur une prévision de 15 000 plants, 10 000 ont été réalisés.

L'analyse de la composante « Gestion Durable des Terres », fait ressortir les difficultés liées à la faiblesse des superficies délibérées par certaines communes (notamment dans le cadre de l'INP), une insuffisance de dotation en phosphate. Par ailleurs, pour le PADERCA et l'ANCAR, presque toutes les activités prévues pour 2014 ont été menées à terme.

3.1.3. Analyse de la mobilisation des ressources financières au titre de l'OS1

Tableau 7 : situation d'exécution budgétaire par activités, composantes et programmes sur ressources internes et externes (hors dépenses de personnel du Titre 2) de l'OS 1

Composantes	Dotation LFI			Actes modificatifs			Dotation finale			Montant exécuté (base liquidation)			Taux d'exécution		
	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total
Production de semences de prébase, base et certifiées	5 000 000 000	0	5 000 000 000	0	0	0	5 000 000 000	0	5 000 000 000	5 000 000 000	0	5 000 000 000	100,00	0,00	100,00
Réalisation, réhabilitation et entretien des aménagements	13 639 300 000	30 310 000 000	43 949 300 000	15 476 456 410	0	15 476 456 410	29 115 756 410	30 310 000 000	59 425 756 410	29 038 817 038	48 742 636 987	77 781 454 025	99,74	160,81	130,89
Hydraulique agricole	3 034 402 000	6 497 351 000	9 531 753 000	-612 537 703	0	-612 537 703	2 421 864 297	6 497 351 000	8 919 215 297	2 122 644 102	3 564 490 131	5 687 134 233	87,65	54,86	63,76
Protection sociale des Producteurs	150 000 000	0	150 000 000	-150 000 000	0	-150 000 000	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
Gestion durable de la productivité des terres	700 000 000	0	700 000 000	-100 000 000	0	-100 000 000	600 000 000	0	600 000 000	600 000 000	0	600 000 000	100,00	0,00	100,00
Total	22 523 702 000	36 807 351 000	59 331 053 000	14 613 918 707	0	14 613 918 707	37 137 620 707	36 807 3351 000	73 944 971 707	306 761 461 14	52 307 127 118	89 068 588 258	77,478	43,134	78,93

Source : DAGE/MAER

Pour l'année 2014, le programme Amélioration et sécurisation de la base productive a eu une dotation initiale de 59 331 053 000 f CFA soit 44,76 % du budget initial.

Le total des actes modificatifs pris s'élève à 14 613 918 707 F CFA , ce qui a porté la dotation finale en crédits à 73 944 971 707 FCFA , soit 55,80 % du budget final.

Cette dotation finale a été exécutée à hauteur de 89 069 588 258 FCFA, soit un taux d'exécution de 120,45%.

3.2 Analyse de l'atteinte des cibles de l'OS2 : Augmenter la production et la productivité

3.2.1 Analyse de l'évolution des indicateurs d'effet et d'impact de l'OS 2

Tableau8: Evolution des indicateurs d'effet et d'impact de l'OS2 insérer indicateurs de l'appui budgétaire

Indicateurs de résultats et d'impacts	Unité	2013	2014	
		Référence	Cibles	Réalisations
Taux de mise en valeur des superficies aménagées dans la VFS	%	57	106	62,2
Taux de mise en valeur des superficies aménagées dans l'Anambé	%	37,2	68,5	32
Taux d'accroissement de la production de riz	%	-7,13	50,86	28,17
Taux d'accroissement de la production de mil	%	38	25,75	-21
Taux d'accroissement de la production d'arachide	%	-2	36,44	-1
Taux d'accroissement des exportations de mangues	%	27	9	30
Taux d'accroissement d'exportations des produits horticoles	%	19	55,34	26
Taux d'accroissement des exportations d'haricots verts	%	27	70,50	7,757
Production de fruits et légumes	T			995 000
Volume de la production céréalière	T	1 270 937	2 088 617	1251 248
Taux d'accroissement de la production céréalière	%	-18	38	-2
Taux de couverture des besoins céréaliers	%	45,3	100	40,51
Superficie irriguée sur le potentiel irrigable	%	29%	62,98	31,29

Sources : DAPSA, DHort, SAED et SODAGRI

- ✓ **Indicateur 1** : Les taux de mise en valeur des superficies aménagées dans la vallée du fleuve Sénégal

Par rapport à 2013, le taux de mise en valeur a connu une légère hausse (57% en 2013 contre 62,2% en 2014) c'est-à-dire qu'il est passé de 69 394 ha à 77 802 ha. Cette mise en valeur concerne principalement le riz (77,51%), les autres spéculations constituées des cultures de diversification ne représentent que 22,48% (oignon 30,03%, mais 19,74%, tomate 10,14%, sorgho 1,350%, la patate douce 5,52%, le gombo 4,49%, arachide 3,01%, manioc 0,0114%, autres 25,72%). Cette légère hausse du niveau de mise en valeur se justifie par des problèmes d'organisation et de planification de la riziculture liée à : i) l'effectivité de la double culture : insuffisance de matériel agricole pour les façons culturales et la récolte ; ii) l'insuffisance de magasins de stockage par rapport à la capacité de production (au moins 50%) ; et iii) les problèmes liés au financement de la production et de la commercialisation avec les taux de crédits souvent inadaptés pour certaines sources de financement.

La répartition spatiale des superficies montre que Dagana concentre l'essentiel des superficies avec 63,149%, suivi de Podor 23,191%, Matam 8,876%, Bakel 2,756% et Anambé 2,031%.

Au plan national, la quasi-totalité (97,968 %) des superficies exploitées en irriguée se trouvent dans la Vallée du fleuve Sénégal.

- ✓ **Indicateur 2** : Le taux de mise en valeur des superficies aménagées dans le bassin de l'Anambé

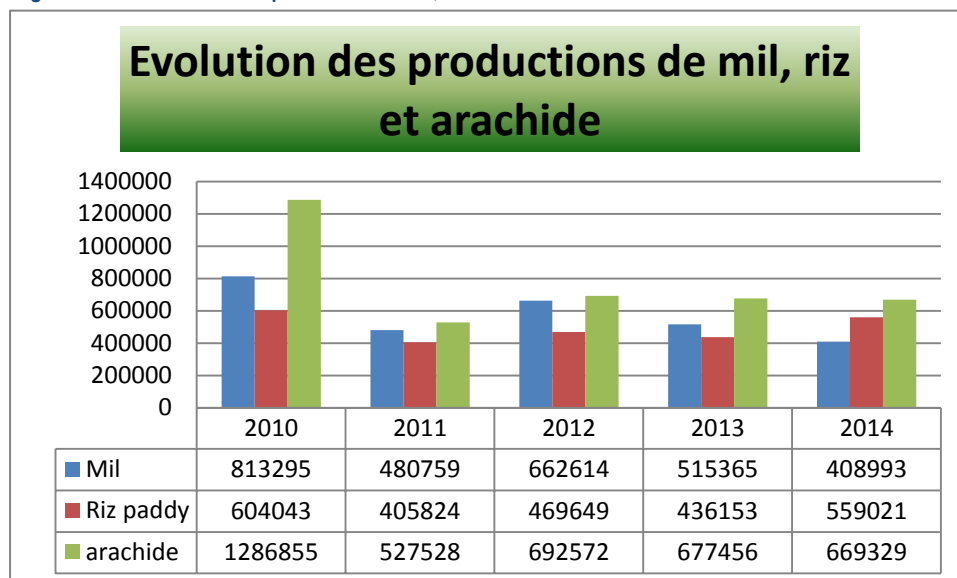
En 2014, la cible était de 3 500 ha, seules 1 613,15 ha ont été mis en valeur.

Toute la superficie de 5 000 ha aménagée n'est pas exploitable et ceci est dû à l'état de dégradation avancée des aménagements. La mise en valeur des terres exploitables d'environ 3 646,5 ha est confrontée à plusieurs contraintes dont :

- L'insuffisance du crédit de campagne malgré la reprise des activités de la CNCAS dans le Bassin de l'Anambé ;

- L'insuffisance et l'obsolescence du matériel agricole ;
 - L'insuffisance du personnel et des moyens logistiques pour l'appui conseil.
- ✓ **Indicateur 3** : Les taux d'accroissement des productions de riz, mil, arachide et des produits horticoles

Figure 1 : Evolution des productions riz, arachide et mil



■ Pour le mil

Le mil occupe la deuxième place dans les céréales avec une contribution à la production céréalière de 32,68%. En 2014, la production du mil est estimée à 408 993 tonnes soit une baisse de 21 % par rapport à 2013.

Cette baisse de la production se justifie par la réduction des superficies conjuguée à celle des rendements. En effet, les superficies emblavées en mil ont connu une baisse de 25% par rapport à la campagne précédente et de 19 % par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années.

Malgré la baisse enregistrée par le mil, elle occupe la quasi-totalité des superficies des céréales (63,609%) contrairement au riz qui n'occupe que 11,99% des superficies et qui a contribué à hauteur de 44,677% à la production céréalière. La mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie a eu des conséquences sur le calendrier cultural et sur le comportement des différentes cultures. En outre, des dégâts ont été causés durant la campagne 2014/2015 par les oiseaux granivores, les chenilles poilues, les sauteriaux ont affecté certaines cultures notamment le mil.

■ Pour le riz

La production de riz a connu une hausse de 28% en 2014, par rapport à la campagne précédente passant de 436 153 tonnes à 559 021 tonnes.

Cette hausse est justifiée par le fait que 2014 est la première année de mise en œuvre du Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) et le riz fait partie des filières prioritaires de ce programme.

Cette performance est aussi due à la hausse généralisée des superficies. En effet, dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal (SAED), il est noté une augmentation des superficies de riz en hivernage au cours de ces dernières années : 25 687 hectares en 2013 contre 29 433 hectares en 2014. Les superficies cultivées en contre saison sont de 30 879 ha environ pour 2014.

Cependant la cible fixée dans le PRACAS à 653 670 T de riz blanc équivalent à 968 400T de paddy n'a pas été atteinte. Cela est essentiellement due à :

- la faible augmentation des aménagements, principalement en zone irriguée ;
- la faiblesse du parc d'engins, l'accès au matériel de travail du sol de bonne qualité en temps et en nombre suffisant, l'accès aux engrais, les inondations faute de drainage suffisant, et dans une moindre mesure, les dégâts des oiseaux granivores.

▪ **Pour l'arachide**

L'arachide est la culture la plus présente dans les ménages agricoles. Les superficies cultivées en 2014/2015 sont évaluées à 878 659 hectares, représentant 39,01 % des superficies totales cultivées.

En 2014, la production d'arachide évaluée à 669 328 tonnes, a connu une baisse de 1% par rapport à 2013 imputable à une baisse des superficies emblavées de - 4,15% par rapport à l'année précédente. Cependant, comparé à la moyenne des cinq dernières années, qui se chiffre à 843 413 tonnes, la baisse est plus accentuée (21%).

L'arachide fait partie des filières majeures définies dans le PRACAS, avec pour finalité d'optimiser ses performances et d'accélérer la cadence de l'agriculture. La cible de 758 082 tonnes définie dans le programme n'a pas été atteinte pour des raisons liées aux baisses des emblavures et soutiens perçus en facteurs de productions. Des manquements ont aussi été observés dans la disponibilité en semences certifiées avec une production pour cette année de 18 177 tonnes de semences certifiées pour une prévision de 24 731 tonnes.

▪ **Micro-jardin**

L'option volontariste de l'Etat de diversifier la production agricole explique son soutien à la filière micro jardin qui suscite un engouement de plus en plus important.

L'urbanisation croissante, le manque de terres cultivables et la qualité nutritive des produits justifient la pertinence du micro jardin dans le cadre de la promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine.

En effet le micro-jardinage exploité par les familles, les groupements de femmes, les jeunes, est un outil révolutionnaire qui permet de lutter contre la pauvreté, de générer des revenus et d'améliorer l'état nutritionnel des populations.

Le tableau ci-dessous présente les résultats du Programme National Micro-Jardins en 2014.

Tableau 9 : Résultats du Programme National Micro-Jardins en 2014

PREVISIONS	REALISATIONS
Consolidation de 12000 m ²	12000 m ²
Réalisation de 2000 m ² de culture	500 m ²
Gestion des jardins de référence Fann (1500m ²), Guédiawaye (2000 m ²)	3500 m ²
Bourse du travail 500m ² , Camp Sékou Mbalou 800 m ²	1300 m ²
Formation de 500 bénéficiaires	200
Installation de 15 kits de goutte à goutte de 50 à 500 m ²	10

Source : Direction de l'Horticulture

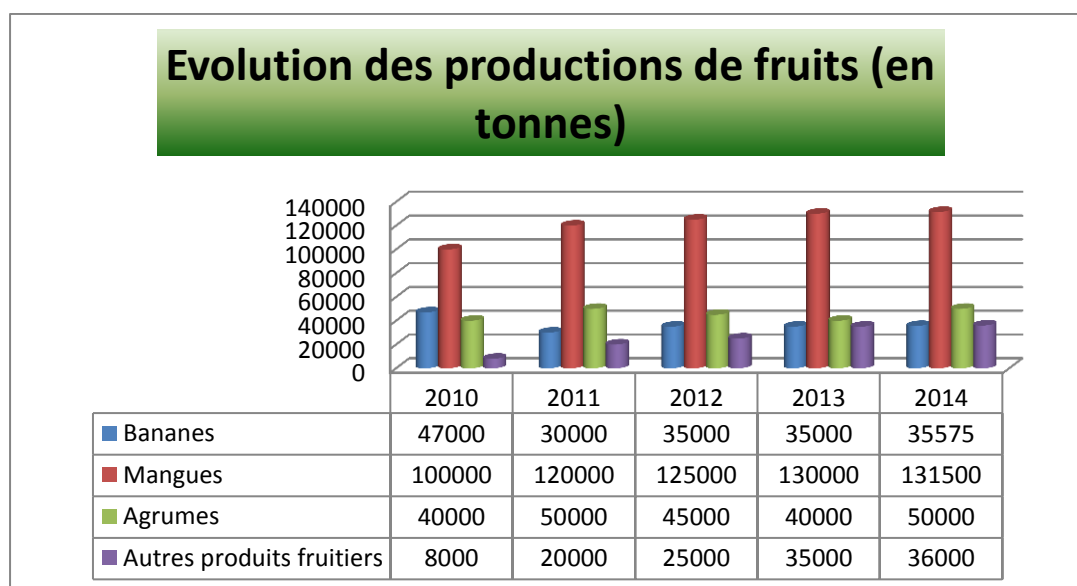
La plupart des réalisations sont en deçà des prévisions. Les écarts s'expliquent par la diminution du budget 2014 de 45831751FCFA du fait de réengagements de bons d'engagement de 2013 forclos par la loi de finance rectificative. En outre, le DAO lancé en 2014 pour l'achat de bois et de bacs n'a abouti qu'en 2015.

Par ailleurs les objectifs de consolidation de 12 000 m² de culture et de mise en place de tables sur respectivement 500 m² et 800 m² au niveau de la bourse du travail et du camp Sékou Mbalou, ont été réalisés.

La gestion des jardins de référence de l'Hôpital Fann de Dakar (1500 m²) et de Guédiawaye (2000 m²) fait partie des activités quotidiennes du Programme National Micro-Jardins.

▪ **Production de fruits et légumes**

Figure 2 : Analyse de l'évolution de la production de fruits et légumes



Source : Direction de l'Horticulture

Sur la période 2010 - 2014, les productions fruitières sont dominées de manière générale par la mangue (53,29%), les agrumes (19,77%), la banane (16,04%).

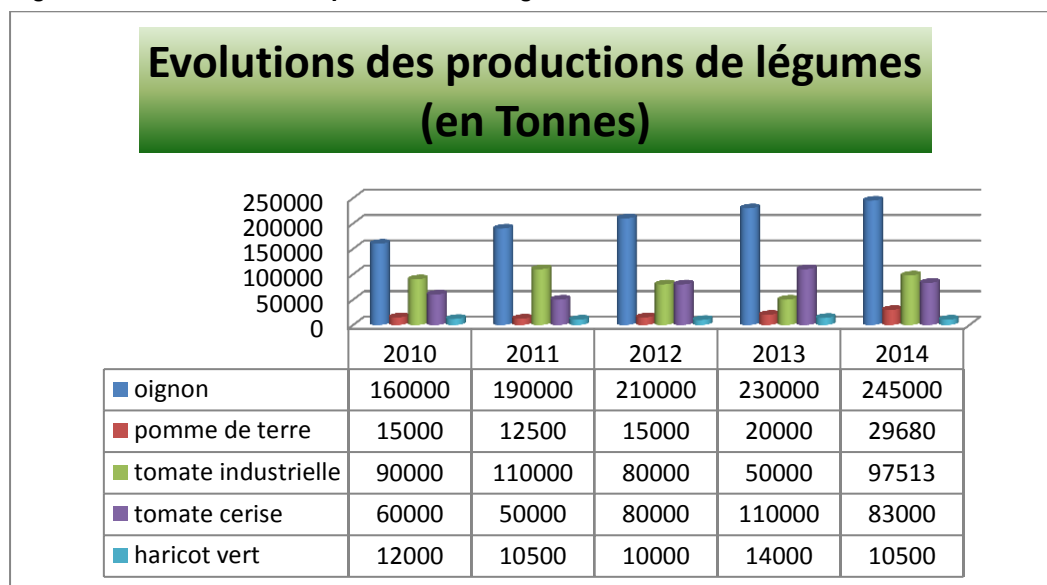
En 2014, les productions fruitières ont connu des hausses respectives de 25% pour les Agrumes, 1,64% pour les bananes et 1,15% pour les mangues par rapport à 2013. Ces augmentations sont justifiées par le fait que 2014 constitue la première année de mise en œuvre du PRACAS, qui compte concentrer et booster ses investissements agricoles dans des produits hautement stratégiques pour le Sénégal touchant la totalité du monde rural, à travers le développement des filières fruits et légumes de contre saison. Ainsi, deux Milliards de FCFA ont été injectés dans la filière fruits et légumes.

La faible augmentation de la production de mangue enregistrée en 2014 s'explique en partie par les dégâts causés par des ravageurs exotiques notamment la mouche des fruits.

Toutefois des efforts considérables sont engagés pour renforcer la prévention et la redynamisation du système de protection phytosanitaires. En ce qui concerne la dissémination des technologies de lutte contre

les mouches des fruits, une formation de 70 000 individus portant sur des lâchers de 64 550 ennemis naturels Fopius arisanus a été réalisés.

Figure 3 : Indicateurs sur la production de légumes



Source : Direction de l'Horticulture

Sur la période 2010-2014, les productions de légumes sont dominées de manière générale par l'oignon (51,88%), la tomate cerise (19,20%), la tomate industrielle (21,43%) la pomme de terre (4,62%), et le haricot vert (2,85%).

On note une augmentation des productions de légumes par rapport à 2013 de 6,52% pour l'oignon, de 48,4 % pour la pomme de terre, et 95,02 % pour la tomate industrielle.

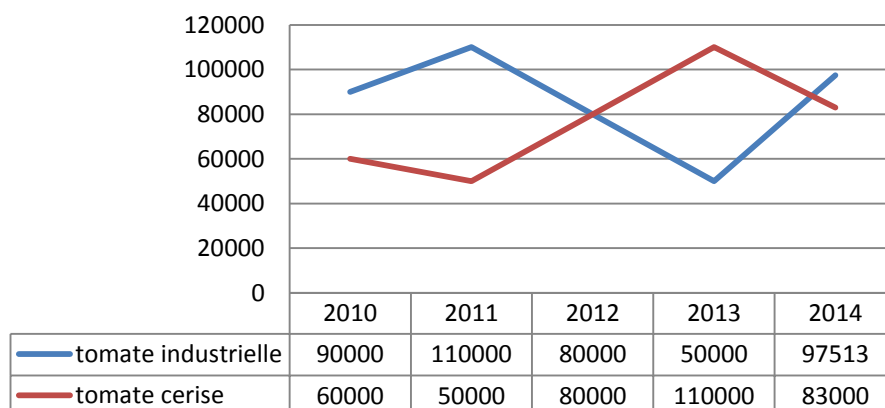
En 2014, on a noté avec satisfaction une baisse des importations de la pomme de terre et de l'oignon. Cette baisse s'expliquerait par les efforts consentis par l'Etat à travers la subvention des intrants notamment sur l'engrais et les plants de pomme de terre qui ont eu un impact positif sur les productions des deux spéculations.

Par ailleurs, l'augmentation de la production d'oignons s'explique par les efforts consentis par le gouvernement pour la mise en œuvre de l'AN 1 du PRACAS, dont la reconstitution du capital semencier et la création de systèmes de stockage pour relever le défi de la conservation et des pertes post-récolte.

Ceci a favorisé l'émergence de la filière oignon dont le niveau de production a atteint 245 000 tonnes en 2014 contre 230 000 tonnes en 2013. Cependant la cible fixée dans le PRACAS pour produire 280 000 tonnes en 2014 n'a pas été atteinte. Dans le cadre de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité à travers la qualité, l'Etat avait prévu de satisfaire les besoins en engrais des producteurs, la dotation de matériels agricoles et l'amélioration du matériel végétal avec la mise en place d'infrastructures de conservation et l'accès à un financement conséquent de la filière oignon. Toutes ces activités n'ont pas pu être mises en œuvre en même temps.

Concernant la pomme de terre, l'augmentation de la production (48,4%) résulte des interventions de l'Etat à travers des subventions de plants de pomme de terre en faveur des petits producteurs.

Evolution des productions de tomate cerise et tomate industrielle



La tomate industrielle et la tomate cerise ont une corrélation négative. Au cours des deux dernières années, la tomate industrielle a connu une baisse, alors que la tomate cerise est en hausse. Cette situation peut s'expliquer par l'effet de substitution des deux spéculations.

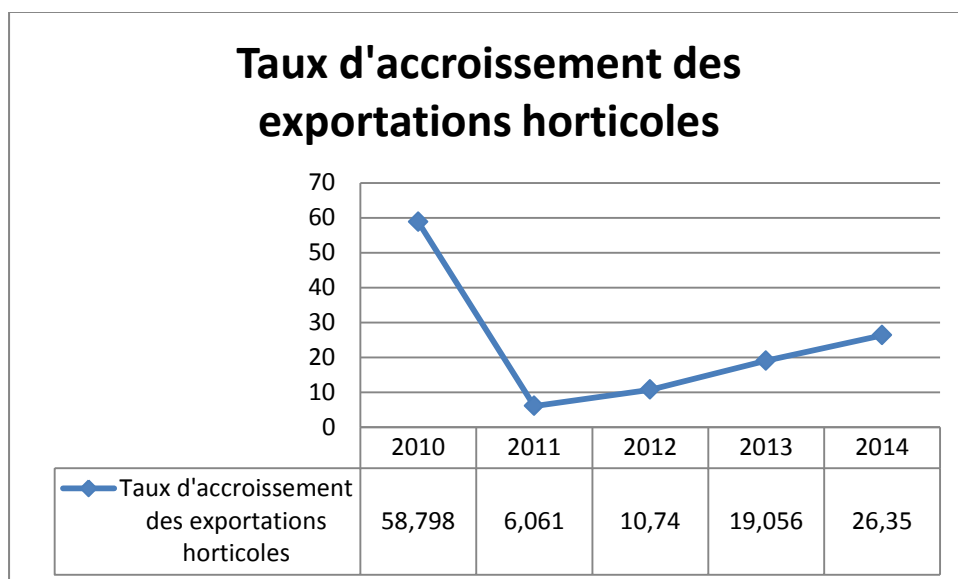
En 2014, la production locale de tomate industrielle est en hausse au détriment d'une baisse des importations de triple concentré dont le processus de transformation en tomate concentré pour la consommation paraît plus rapide et plus rentable pour les propriétaires d'usines de transformation.

Ainsi les producteurs se concentrent sur la tomate cerise pour gagner quelques parts de marché au niveau international.

Par ailleurs, l'objectif fixé pour la tomate industrielle n'est pas atteint à cause de la baisse des rendements, des maladies et des mauvaises pratiques culturales.

La production d' haricot vert a connu une tendance haussière sur la période 2010 à 2014 malgré un léger repli en 2011 et en 2012.

✓ **Indicateur 5 : Taux d'accroissement d'exportation des produits horticoles**



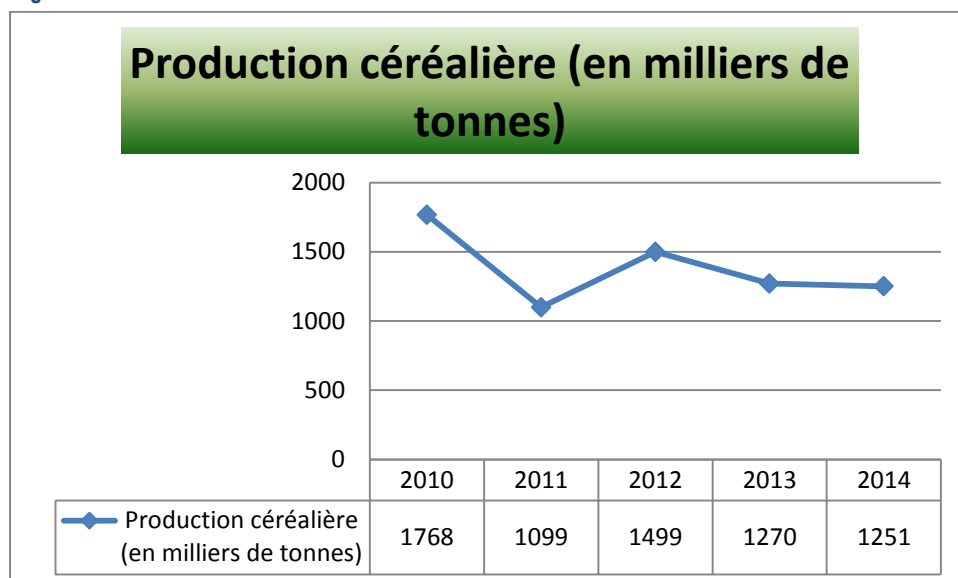
On note une hausse du taux d'accroissement des exportations au cours des trois dernières années. Une prédominance de certains produits exportés dont la mangue (15 000T), les pastèques (10 161T), le maïs doux (10 262T), et la tomate (10 832) a été constatée cette année.

Cependant pour 2014, le résultat obtenu est largement en dessous de l'objectif de 55,34% fixé en 2014. Cela peut s'expliquer par l'existence de quelques contraintes qui entravent le développement de la filière fruits et légumes d'exportation. Parmi les contraintes, on peut citer l'insuffisance des infrastructures de conservation (traitement, chaîne de froid), le manque de maîtrise de l'information sur les marchés, les pertes post-récolte encore notées sur certaines filières (mouche des fruits) et les coûts élevés des facteurs de production.

Avec le Plan Sénégal Emergent, le Sénégal a une volonté de booster ses exportations agro-alimentaires traduit dans le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise qui vise une production 157 500 tonnes de fruits et légumes à l'horizon 2017 ce qui justifie la cible fixée pour cette année.

✓ **Indicateur 6** : Volume de la production céréalière

Figure 4 : Production céréalière



Source : DAPSA

En 2014, la production céréalière est estimée à 1 251 248 tonnes, soit une baisse de 1,549 % par rapport à la campagne précédente (1 270 937 tonnes). Comparée à la moyenne des 5 dernières années elle est en baisse de 241 372 tonnes en valeur absolue soit 16 % en valeur relative.

Cette baisse de la production est imputable à une irrégularité de la pluviométrie, car les superficies emblavées sont passées de 1 130 646 ha en 2013 à 1 125 622 ha en 2014 soit une baisse de 0,44%

Comparée à la moyenne des 5 dernières années, celles-ci sont en baisse de 190 933 Ha en valeur absolue soit 14,502 % en valeur relative.

En effet, l'installation de la saison des pluies a été très hétérogène. On a observé à l'exception de Linguère et de Ranérou des retards d'un peu plus d'un mois dans le Nord, le Centre et l'Ouest. Par contre, une installation précoce de l'hivernage a été notée dans les régions de l'Est et du Sud. Des pauses pluviométriques d'environ 20 à 30 jours ont été enregistrées au mois de juillet dans certaines parties du nord et du centre.

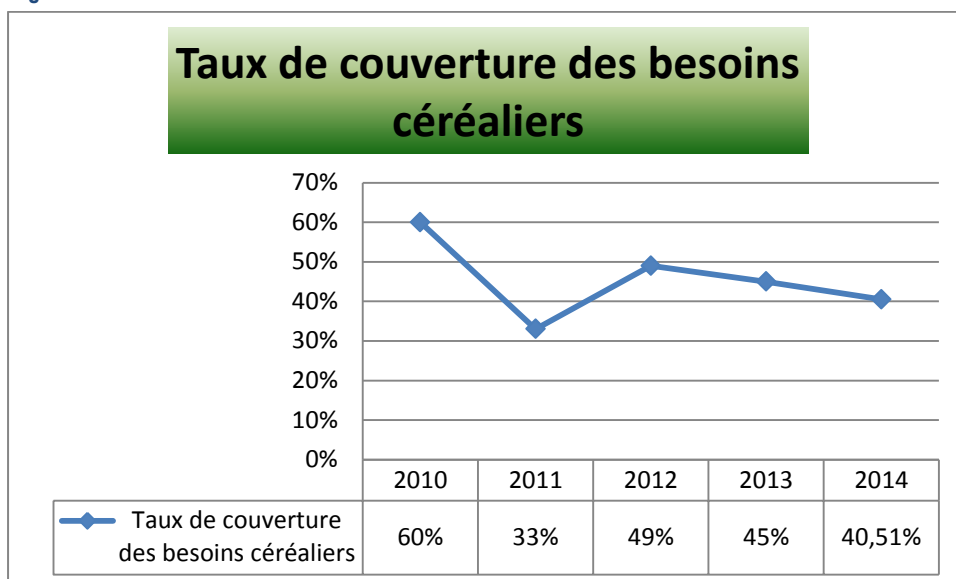
Le riz occupe la première place dans les céréales cette année avec une contribution de 44,67% contrairement aux années précédentes où le mil occupait la première place. Cette performance s'explique par le fait qu'il fait partie des filières prioritaires du PRACAS avec la définition d'orientations stratégiques visant à accélérer la cadence.

Ainsi, globalement les rendements du mil, sorgho, et maïs ont baissé respectivement de 16%, 3,19 % ,9%, 15,38 %.

Toutefois, des résultats encourageants sont notés pour le riz qui a enregistré une hausse de rendement de 6,58 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ces résultats font suite aux efforts déployés par le Gouvernement et les partenaires au développement dans l'amélioration de l'organisation de la filière et l'environnement des affaires (implication de privés dans le financement de la production et de la commercialisation).

✓ **Indicateur 7 : Taux de couverture des besoins céréaliers**

Figure 5 : Taux de couverture des besoins céréaliers



Source : DAPSA

L'analyse du bilan céréalier prévisionnel (2014) fait ressortir les éléments suivants :

Les disponibilités internes comprenant la production nationale nette (921 010 T) et les stocks (132 000 T) sont évalués à 1 053 010 tonnes et couvrent 40,51% des besoins estimés à 2 599 063 tonnes ;

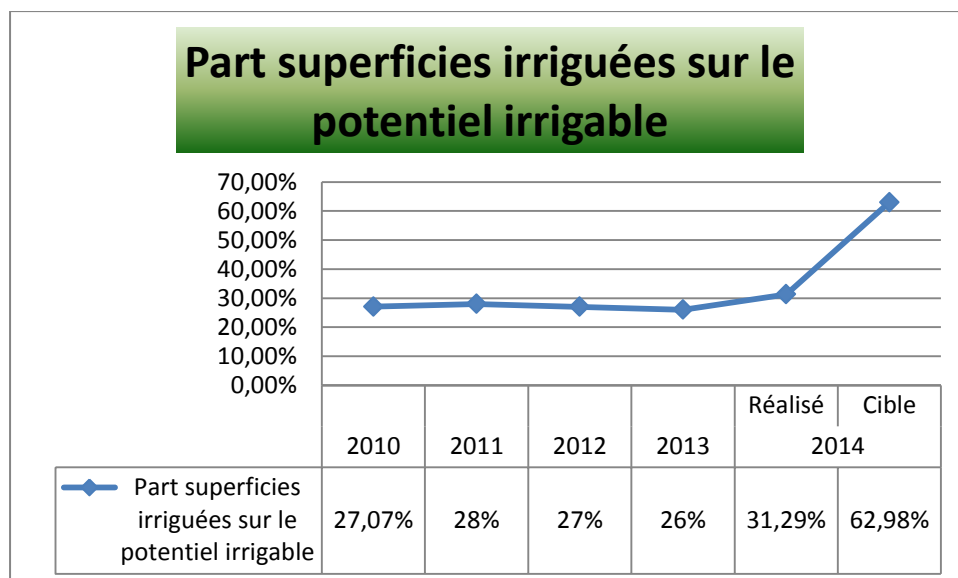
Le déficit brut avant importation est de 1 655 857,205 tonnes ;

Selon la norme FAO les besoins céréaliers sont estimés à 185 kg /pers/an. Le taux de couverture national est passé de 45% en 2013 à 40,51% en 2014. Cette baisse s'explique par les mauvais résultats de la campagne agricole 2014/2015 enregistrés sur le mil. Ce résultat n'est pas encourageant vu les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

✓ **Indicateur 8 : Superficie irriguée sur le potentiel irrigable**

Le résultat se situe au-dessus de l'objectif cible. La figure ci-après permet d'en donner une illustration on ne peut plus nette.

Figure 6 : Superficie irriguée sur le potentiel irrigable



source : DAPSA

Concernant les superficies irriguées, seules les emblavures suivies par la SAED et la SODAGRI (Anambé) sont considérées ici.

Entre 2009-2014, la SAED et la SODAGRI ont irrigué en moyenne respectivement 73 588ha et 2 462 ,586 ha. On note une hausse de 8,18% des superficies irriguées en 2014 par rapport à 2013. Ceci résulte principalement de la hausse des emblavures en riz par la SAED suite à la réfection de 4260ha de périmètres irrigués PASAEL et 549 ha de périmètres irrigués, de la réalisation de plusieurs nouveaux périmètres dans le cadre du projet ASAM , de la réfection de 500ha de PIV dans la zone de Matam, et de l'aménagement de 4000ha dans le cadre du PRACAS. .

Parallèlement en 2014, des actions ont été engagées dans le cadre du PNAR, qui ont permis à la SODAGRI de réhabiliter des stations de pompage, de remettre en état les deux barrages du Confluent, de Niandouba et leurs pistes d'essai. Cependant, les superficies irriguées par la SODAGRI ont connu une baisse par rapport à l'année précédente du fait de la dégradation avancée des aménagements.

En effet, le manque de matériel de travail du sol et de post-récolte a constitué l'un des goulots d'étranglement les plus importants au cours de cette campagne. Il s'y ajoute que d'importants programmes d'investissements (aménagements structurants et terminaux) sont en cours mais non encore achevés.

Les superficies aménagées sont restées constantes depuis 5 ans, et celles mises en valeur en 2008 représentent en moyenne 58%. Il a été mentionné que de 2005 à 2009, il n'y a pas eu de nouveaux périmètres aménagés dans cette zone. C'est seulement à partir de 2010 qu'un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) a permis la création de nouveaux aménagements sur 820ha. De 2010 à 2014 la situation est restée stagnante aussi, aucun nouveau aménagement n'a été créée. Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à l'Élevage (PASAEL), sur financement de la Banque Mondiale va permettre la

réhabilitation de 3180 ha, 5000 ha du périmètre aménagé et la création de 200ha de nouveaux aménagements de petits périmètres irrigués (PPI) dans les vallées du Département de Vélingara.

En 2014, la part globale des superficies irriguées sur le potentiel est loin d'atteindre la cible de 62,98%. Les raisons de cet écart sont expliquées par le fait que 40% des superficies aménagées ne sont pas valorisées.

✓ indicateur 9 : Evolution des rendements agricoles

Le tableau ci-dessous montre une baisse quasi généralisée des rendements de 2014 comparé à 2013 et à la moyenne des cinq dernières années (2010-2014) excepté le riz irrigué.

Tableau 10 : Rendement des principales spéculations

Spéculations	Moyenne des 5 dernières années	2013	2014
Mil	734	683,3	571
Mais	1458	1442,8	1221
Sorgho	910	845,8	846
Arachide	875	739	762
Riz irrigué	3 733,8	5971,2	6236
Riz pluvial		1807,105	1501,25

Source : DAPSA

La baisse conjoncturelle des rendements enregistrée en 2014 est due à la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie qui a eu des conséquences sur le calendrier cultural et sur le comportement des différentes cultures. .

En effet, dans beaucoup de zones du pays, les pluies se sont installées tardivement entraînant des retards dans le démarrage des semis et par conséquent un mauvais développement végétatif du mil et du riz pluvial.

Quant à l'arachide, les mauvais rendements sont dus à une pause pluviométrique et à l'invasion de certaines parcelles par les sauteriaux.

Néanmoins, le riz irrigué a enregistré une augmentation des rendements compte tenu de la maîtrise des itinéraires techniques des producteurs de la vallée et de l'Anambé. Quant au Riz pluvial, le faible remplissage des bas-fonds dus à l'arrêt des pluies n'a pas permis un repiquage à temps, ce qui a impacté négativement sur les rendements.

3.2.2 Analyse des indicateurs d'extrants de l'OS2

Le tableau13 des extrants relatifs à l'OS2 joint en annexe, montre les différents extrants obtenus des composantes et activités du MAER. En effet, sur les prévisions de mise en place des semences certifiées d'arachide au niveau des collectivités locales portant sur 24 731 tonnes, 18 177 tonnes de semences certifiées ont été produites.

Les mises en place effectives de ces dernières sont 63 458 tonnes soit un taux de réalisation de 99%. Les cessions sont de 62 852 tonnes soit un taux de 99,05%.

Pour le programme de reconstitution du capital semencier, les objectifs de la mise en place étaient de 24 731 tonnes dont 18 500 tonnes de semences niveau R3 destinés à la vulgarisation et 6231 tonnes destinées au programme de multiplication. Pour les semences de niveau R3, 18 177 tonnes ont été réalisées, soit 98% et les cessions ont été de 17 920 tonnes soit un taux de 99%, l'objectif de mise en place (mil, riz, mais local, sorgho local, fonio, niébé) a été de 11 019 tonnes dont 6644 tonnes pour les collectivités locales. Les mises

en place ont été de 10 277 tonnes soit 93% et les cessions de 7 599 tonnes soit 74%. Le programme subventionné porte sur 82 000 Tonnes (20 000 tonnes de 6-20-10 ; 10 000 tonnes de 15-15-15 ; 34 000 tonnes d'urée ; 2000 tonnes de DAP, 2000 tonnes de 9-23-30 et 5000 tonnes de 10-10-20).

Les quantités destinées aux communes sont de 76 062 tonnes (hivernage, saison sèche froide, saison sèche chaude) dont 41 024 tonnes pour l'engrais NPK et 35 038 tonnes pour l'urée. Les quantités mises en place pour l'hivernage au niveau des communes sont de 60 214 tonnes soit 79,16% toutes formules confondues dont 33017 tonnes pour l'engrais NPK et 27 197 tonnes pour l'urée. Les ventes sont de 37 956 tonnes soit 63,04%. Pour le DAP, 2575 tonnes ont été mises en place dans les régions de Saint Louis et Matam sur 4102 tonnes prévus soit 63%. Les cessions ont porté sur 308 tonnes à Saint Louis soit 12%.

En plus de cet engrais subventionné dans le cadre du programme régulier ci-dessus, il y'a l'appui de 8044, 55 tonnes d'urée de la coopération japonaise dans le cadre du projet de sécurité alimentaire pour les agriculteurs défavorisés (KR2 2012).

Il faut aussi noter l'acquisition de 4000 tonnes de DAP et de 3000 tonnes d'urée dans le cadre du PNAR.

En ce qui concerne la production de manioc, elle a augmenté de 75% par rapport à la campagne 2013/2014 et de 36% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Elle résulte d'une part des soutiens de l'Etat à travers le programme d'adaptation et d'autre part d'une meilleure organisation de la filière avec la mise en place de l'interprofession.

Pour la protection des cultures et des récoltes :

- Sur une prévision de 250 000ha, la surveillance des populations d'ennemis des cultures et d'avertissements des producteurs pour une lutte précoce a porté sur 197 312 ha ;
- le Traitement contre les déprédateurs (sauteriaux, oiseaux granivores, chenilles, cantharides, chenille mineuse de la tomate, cochenille du papayer, maladies, etc.) a porté sur 47 916ha pour une prévision de 50 000 ;
- Le suivi éco toxicologique des traitements phytosanitaires est réalisé avec plus de 1000 analyses de résidus de pesticides sur eau, sol, et produits agricoles ;
- Le contrôle de la qualité de la formulation des pesticides à l'importation est réalisé sur demande de la CNGPC ;
- L'accréditation ISO/CEI 17025 du labo d'analyse de résidus de pesticides est reconduite ;

De petits équipements ont été fourni à 84 OP (composées de 1 634 producteurs), constitués de Houe sine, Houe occidental, Charrue, Semoirs, Faucheuse, Bâches, animaux de trait et sacs pour le conditionnement par le PADAER. La DMER a également eu à disposer d'équipements constitués de 16 800 unités de culture attelée, 50 tracteurs, 185 groupes motopompes et 106 infrastructures de stockages construits.

Sur le plan de la formation agricole,

- Le BFPA a contribué au renforcement de 4 000 producteurs agricoles et de 150 agents du ministère (00 diplômés) en formation continue sur des prévisions respectives de 60 000 producteurs et 200 bénéficiaires dont 20 diplômés ;
- 800 producteurs ont été formés sur une prévision de 800 en gestion de la qualité par le PRODAM CSA ;
- 10 000 individus, 18 085 (dont 8139 femmes) par l'ANCAR
- 2248 producteurs ont été formés sur les itinéraires techniques, en gestion, éducation financière, et rôle du relais endogène, lobbying sur une prévision de 2322 soit 97% de réalisation physique.

3.2.3 Analyse de la mobilisation financière de l'OS2

Tableau 11: situation d'exécution budgétaire par activités, composantes et programmes sur ressources Etat et externes (hors dépenses de personnel du Titre 2) de l'OS 2

Composantes	Dotation LFI			Actes modificatifs			Dotation finale			Montant exécuté (base liquidation)			Taux d'exécution		
	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total
Riz	50 000 000	500 000 000	550 000 000	-32 566 000	0	-32 566 000	17 434 000	500 000 000	517 434 000	17 434 000	2 050 000 000	2 067 434 000	100,00	410,00	399,56
Céréales locales	19 500 000 000	13 000 000 000	32 500 000 000	0	0	0	19 500 000 000	13 000 000 000	32 500 000 000	19 500 000 000	0	19 500 000 000	100,00	0,00	60,00
Filières horticoles	418 200 000	4 800 000 000	5 218 200 000	-198 842 911	0	-198 842 911	219 357 089	4 800 000 000	5 019 357 089	219 357 089	5 147 811 170	5 367 168 259	100,00	107,25	106,93
Cultures de diversification	2 278 000 000	8 274 000 000	10 552 000 000	571 168 311	0	571 168 311	2 849 168 311	8 274 000 000	11 123 168 311	2 849 168 311	19 609 736 554	22 458 904 865	100,00	237,00	201,91
Filière arachide	6 407 000 000	0	6 407 000 000	4 300 000 000	0	4 300 000 000	10 707 000 000	0	10 707 000 000	10 707 000 000	0	10 707 000 000	100,00	0,00	100,00
Micro-jardinage	150 000 000	0	150 000 000	-229 964	0	-229 964	149 770 036	0	149 770 036	112 341 932	0	112 341 932	75,01	0,00	75,01
Renforcement des capacités	241 273 000	0	241 273 000	-33 126 052	0	-33 126 052	208 146 948	0	208 146 948	208 146 948	0	208 146 948	100,00	0,00	100,00
Protection des cultures	1 677 893 000	0	1 677 893 000	-40 396 042	0	-40 396 042	1 637 496 958	0	1 637 496 958	1 428 543 541	0	1 428 543 541	87,24	0,00	87,24
Total	30 722 366 000	26 574 000 000	57 296 366 000	4 566 007 342	0	4 566 007 342	35 288 373 342	26 574 000 000	61 862 373 342	35 041 991 821	26 807 547 724	61 849 539 545	99,30	100,88	99,98

Source : DAGE/MAER

Entre le budget initial et le budget exécuté, il ya eu une hausse provenant essentiellement d'une augmentation du financement de l'Etat. Ces apports supplémentaires n'ont pas tous été pris en compte dans les dotations finales, ce qui a entraîné des taux d'exécution très élevés notamment pour le financement interne.

La dotation finale représente 41,53% du budget global. Cette dotation finale a été exécutée à hauteur de 61 849 539 545 FCFA, soit un taux d'exécution de 99,985%. La hausse des crédits sur cet OS s'explique principalement pour les ressources additionnelles accordées par l'Etat pour un déroulement correct des opérations relatives aux cessions d'intrants pour la campagne agricole 2014/2015 avec des dotations pour subvention relatives à l'acquisition d'engrais, de semences et de produits phytosanitaires pour toutes les filières agricoles.

La composante Riz a eu un taux d'exécution très élevé de 399,56% (100% par l'Etat et 410,00% par les bailleurs).

3.3 Analyse de l'atteinte des cibles de l'OS3 : Améliorer l'efficacité du pilotage sectoriel

3.3.1 Analyse de l'évolution des indicateurs d'effet et d'impact de l'OS 3

Tableau 12 : Evolution des indicateurs d'effet et d'impact de l'OS3

Indicateurs de résultats et d'impacts	Unité	2013	2014	
		Réf	Cibles	Réalisation
Besoins en ressources humaines exprimés par le Ministère	U	226	200	226
Un cadre de dépenses sectoriel, couplé à un système d'information intégré est opérationnel	%	50	100	100
Mise en place d'un cadre de travail paritaire entre le MEDD et le MAER			Mise en place avant fin Juin 2014	Arrêté signé en juin 2014
Validation politique du CNIS-GDT			CNIS-GDT validé avant fin août 2014	Validation en Octobre 2014

✓ **Indicateur 1 : Besoins en ressources humaines exprimés par le Ministère**

La baisse des effectifs constatée les années antérieures persiste au vu des nombreux départs (admission à la retraite, départs vers des projets, agences et organisations internationales).

Le besoin de 226 agents exprimé en 2013 reste le même pour 2014 puisque le nombre de départ étant égal au nombre de recrutés.

Par ailleurs, la situation de déperdition risque de s'aggraver dans les trois prochaines années car plus de 50% de l'effectif du département se trouve dans la tranche d'âge 55-60 ans. Cela a un impact négatif sur l'efficacité du secteur, d'où, la nécessité et l'urgence de recourir à des recrutements importants de personnel qualifié et de la mise en place d'un système de motivation conséquent.

✓ **Indicateur 2 : Un cadre de dépenses sectoriel, couplé à un système d'information intégré est opérationnel**

Le couplage d'un CDSMT à un système intégré n'est pas encore effectif

Cet indicateur est qualitatif, afin de mieux appréhender son niveau de mise œuvre, il a été exprimé sous forme quantitative de la façon suivante : l'existence de CDSMT mis en œuvre et son couplage à un système d'information intégré opérationnel qui constitue la cible exprimée en pourcentage (100%). Celle-ci se décompose en deux niveaux, un CDSMT fonctionnel (50%) et le couplage à un système d'information (50%). Le résultat à ce jour se résume seulement à un CDSMT fonctionnel.

✓ **Indicateur 3 : Mise en place d'un cadre de travail paritaire entre le MEDD et le MAER**

Un arrêté interministériel mettant en place un cadre de travail paritaire a été signé. Il a permis d'officialiser et d'organiser le groupe de travail regroupant des structures jouant un rôle clé dans la GDT au sein des deux Ministères. Il s'est beaucoup investi dans l'actualisation du CNIS-GDT et dans l'élaboration de la note d'analyse conjointe.

✓ **Indicateur 4 : Validation politique du CNIS-GDT**

Suite à l'actualisation du rapport du CNIS-GDT de 2012 réalisé dans le cadre d'un don du FEM couplé au PSAOP 2, la réunion du Conseil interministériel tenue le 02 octobre 2014 a consacré l'adoption du CNIS-GDT par le Gouvernement du Sénégal comme document de politique nationale en matière de GDT.

3.3.2 Analyse des indicateurs d'extrants de l'OS 3

Le tableau15 des extrants relatifs à l'OS3 joint en annexe, montre les différents résultats obtenus des composantes et activités du MAER.

Pour la composante Formulation des politiques et stratégies :

La DAPSA a eu à réaliser en 2014 les documents suivants :

- un rapport de performance 2013 ;
- une revue sectorielle 2013 ;
- un rapport de l'enquête agricole 2013/2014.

Le PASA Lou Ma Kaf a produit un rapport de suivi du PRACAS.

Pour la composante Coordination et administration générale, les activités suivantes ont été réalisées :

- le FNDASP a participé à 03 salons et foires ;
- La signature d'un protocole d'accord entre la FAO et Fédérations/Union auquel la DA est associée et l'élaboration de deux documents dont l'un porte sur la contribution au PSE pour son efficience en tenant compte de la dimension changement climatique et l'autre sur la contribution au PRACAS portant l'intégration du Changement Climatique;

Pour la Composante Programmation et Suivi évaluation, les activités suivantes ont été réalisées :

- Le Ministère en charge de l'Agriculture a bénéficié d'un appui institutionnel du PADAER dans le cadre du processus de mise en place d'un système de Suivi Evaluation sectoriel ;
- La tenue de plus de 100 ateliers de planification locale sur 160 prévus avec élaboration de PTBA par l'ANCAR ;
- La réalisation du manuel de procédures environnementales du PADEN.

Pour la composante Contrôle et réglementation un plan de passation des marchés 2015 a été élaboré par le FNDASP et 2 cahiers de charge (oignon et carotte) mis à jour par le PADEN.

Pour la Composante Appui Conseil et Recherche, les activités suivantes sont réalisées :

- Le PADERCA a appuyé 3000 exploitants en Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) et producteurs 13 662 bénéficiaires sur 14 000 dont 7881 femmes, formé 412 producteurs ;
- La Réalisation d'une formation sur l'éducation financière au profit des bénéficiaires du co financement du GDE par le PADEN ;
- 3000 producteurs (dont femmes) bénéficiaires qui ont bénéficié d'un Appui/Conseil avec l'ANIDA ;
- 1200 producteurs bénéficiaires qui ont bénéficié d'un appui conseil dont 60% de femmes avec le PASA Lou Ma Kaf ;
- La couverture de 205 communes par 156 conseillers agricoles ruraux sur les 200 prévus avec l'ANCAR ;
- 610 producteurs (dont femmes) bénéficiaires d'un Appui/Conseil par le PRODAM-CSA ;
- SODEFITEX 86 centres d'encadrement couvrant toutes les CRs des régions de Tamba, Kédougou, Kolda et du Département de Kounghoul supervisés par la SODEFITEX ;
- L'homologation de 5 variétés de niébé (Lisard, Thiéye, Léona, Kelle et Sam), 2 variétés de sorgho (ISRA-618-A et ISRA-618-B) et 1 variété d'arachide (L4 ou L27) qui sont en finalisation, 10 nouveaux projets sélectionnés et financés et le financement d'au moins 07 nouveaux projets de développement et diffusion de technologies améliorées avec le WAAPP.

Pour la Composante professionnalisation des acteurs, les activités suivantes sont réalisées :

- La participation du PADEN et ses partenaires à deux Foires : FIARA et FIDAK. AUMN/UGPM et APMFB ;
- 4 contrats de commercialisation établis par L'ANIDA ;
- 152 sur 200 contrats de commercialisation établie (suivi de SPAM du projet PAFA), et 4 filières sur 5 structurées avec l'ANCAR ;
- 3 filières structurées (Coton, Maïs, Riz) par la SODEFITEX.

Pour la Composante Financement le FNDASP a octroyé 8 350 661 FCFA pour l'appui financier au SNCASP sur 8 900 000 F CFA .

3.3.3 Analyse de la mobilisation des ressources financières de l'OS3

Tableau 13 : Situation d'exécutions budgétaires par activités, composantes et programmes sur ressources internes et externes (hors dépenses de personnel du titre 2) de l'OS3

Composantes	Dotation LFI			Actes modificatifs			Dotation finale			Montant exécuté (base liquidation)			Taux d'exécution		
	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total
Formulation des politiques et stratégies	1 30 542 000	0	130 542 000	-18 506 036	0	-18 506 036	112 035 964	0	112 035 964	112 035 964	0	112 035 964	100,00	0,00	100,00
Coordination et administration générale	1 669 237 000	0	1 669 237 000	-932 177 577	0	-932 177 577	737 059 423	0	737 059 423	737 059 423	0	737 059 423	100,00	0,00	100,00
Programmation et suivi-évaluation	1 620 098 000	0	1 620 098 000	-533 206 148	0	-533 206 148	1 086 891 852	0	1 086 891 852	1 075 189 577	0	1 075 189 577	98,92	0,00	98,92
Contrôle et réglementation	111 631 000	0	111 631 000	-13 288 145	0	-13 288 145	98 342 855	0	98 342 855	97 344 268	0	97 344 268	98,98	0,00	98,98
Programme 3	3 531 508 000	0	3 531 508 000	-1 497 177 906	0	-1 497 177 906	2 034 330 094	0	2 034 330 094	2 021 629 232	0	2 021 629 232	99	0,00	99
Appui conseil et recherche	6 965 000 000	0	6 965 000 000	-250 000 000	0	-250 000 000	6 715 000 000	0	6 715 000 000	6 715 000 000	0	6 715 000 000	100,00	0,00	100,00
Professionnalisation des acteurs	30 000 000	1 600 000 000	1 630 000 000	10 560 712	0	10 560 712	40 560 712	1 600 000 000	1 640 560 712	40 560 712	1 768 935 544	1 809 496 256	100,00	110,56	110,30
Financement	3 802 000 000	0	3 802 000 000	-1 102 201 110	0	-1 102 201 110	2 699 798 890	0	2 699 798 890	2 652 500 000	0	2 652 500 000	98,25	0,00	98,25
Programme 4	10 797 000 000	1 600 000 000	12 397 000 000	-1 341 640 398	0	-1 341 640 398	9 455 359 602	1 600 000 000	11 055 359 602	9 408 060 712	1 768 935 544	11 176 996 256	99,50	110,56	101,10
Total	14 328 508 000	1 600 000 000	15 928 508 000	-2 838 818 304	0	-2 838 818 304	11 489 689 696	1 600 000 000	13 089 689 696	11 429 689 944	1 768 935 544	13 198 625 488	99,25	55,28	100,05

Source :DAGE/MAER

L'objectif sectoriel n°03 « Améliorer l'efficacité et le pilotage sectoriel » a eu une dotation initiale de 15 928 508 000 FCFA soit 12,01% du budget initial.

Le total des actes modificatifs pris sur cet OS s'élève à – 2 838 818 304 ce qui a porté la dotation finale en crédits pour cet OS à 13 089 689 696 FCFA, soit 8,79% du budget final. Cette dotation finale a été exécutée à hauteur de 13 198 625 488, soit un taux d'exécution de 100,83%.

On remarque que pour le programme Coordination et pilotage sectoriels, l'essentiel des dotations proviennent de l'Etat avec un financement de 2 034 330 094 FCFA en dotation finale. Le budget a été exécuté à hauteur de 2 021 629 232 FCFA soit 99,38%.

Le programme création d'un environnement incitatif au développement du secteur privé a été financé par l'Etat à hauteur de 3 455 359 602 FCFA et les Partenaires Techniques Financiers pour 1 600 000 000 FCFA. Les taux d'exécution ont été respectivement de 99,50 et 118,18% pour l'Etat et les PTF. Le niveau élevé du taux d'exécution du financement PTF résulte de l'important écart entre la dotation finale 1 600 000 000 FCFA et le montant exécuté 1 768 935 544 FCFA relatif à l'activité mission de services publics de recherche et conseil.

3.4 Synthèse sur l'Etat de mobilisation des ressources financières

Tableau 14 : Synthèse de la situation de la mobilisation des ressources (trois OS)

Programmes	Dotations de finances initiales (LFI)	Actes modificatifs	Dotations finales	Exécution (base liquidation)	Taux d'exécution (dotation finale)
Amélioration et sécurisation de la base productive	59 331 053 000	14 613 918 707	73 944 971 707	89 068 588 258	120,45
Amélioration de la production et de la productivité	57 296 366 000	4 566 007 342	61 862 373 342	61 849 539 545	99,98
Coordination et pilotage sectoriels	3 531 508 000	-1 497 177 906	2 034 330 034	2 021 629 232	99,38
Création d'un environnement incitatif au développement du secteur privé	12 397 000 000	-1 341 640 398	11 055 359 602	11 176 996 256	101,10
Total général	132 555 927 000	16 341 107 745	148 897 034 745	164 116 753 291	110,22

4. Conclusion et recommandations d'amélioration

Le présent rapport de performance a permis de présenter et d'analyser l'état d'avancement de la mise en œuvre du CDSMT 2014-2016. Les résultats qu'il met en évidence traduisent une tendance baissière par rapport au rythme et à l'allure adoptée antérieurement pour l'atteinte des objectifs poursuivis.

Globalement, les résultats de 2014 n'ont pas été satisfaisants en termes de productions céréalières en comparaison des cibles visées et des résultats notées en 2013 surtout en ce qui concerne la production de mil. Le manque de matériel de travail du sol et de post-récolte important noté au cours de la campagne, la pluviométrie irrégulière dans certaines localités a eu des impacts négatifs sur certains résultats de production, c'est le cas pour le mil. Les raisons explicatives tiennent à la faible valorisation du potentiel de ressources hydrique et foncière induite par : la faible maîtrise de l'eau, la forte dépendance aux aléas climatiques, l'utilisation faible d'intrants.

Le riz occupe la première place dans les céréales cette année avec une contribution de 44,67% contrairement aux années précédentes où le mil occupait la première place.

Les productions horticoles de 2014 ont par contre connu une hausse de 4,73% par rapport à 2013 à l'instar de la production d'agrumes qui ont progressé de 25%. Ces augmentations sont justifiées par le fait que 2014 constitue la première année de mise en œuvre du PRACAS, qui compte concentrer et booster ses investissements agricoles dans des produits hautement stratégiques pour le Sénégal touchant la totalité du monde rural, à travers le développement des filières fruits et légumes de contre saison.

La faible augmentation de la production de mangue enregistrée en 2014 s'explique en partie par les dégâts causés par des ravageurs exotiques notamment la mouche des fruits

Il est recommandé de :

- promouvoir une politique de financement rural appropriée et faciliter l'accès au Crédit ;
- veiller au mieux au respect des engagements triennaux au niveau de la planification budgétaire ;
- procéder à la mise en place d'un système d'information opérationnel pour le suivi et le pilotage du DPPD ; avec un système
- renforcer le Ministère en ressources humaines satisfaisant à la fois la dimension qualitative et quantitative, et mettre en place un système de motivation pour fidéliser le personnel. ;
- consolider l'articulation entre les taux d'exécution physiques et financiers dans les performances sur les extrants ;
- améliorer le suivi des financements externes ;
- poursuivre l'effort de détermination d'indicateurs sectoriels pertinents.

5. Annexes

Tableau 15: Extrants de l'OS1 - Améliorer et sécuriser la base productive

Composantes	Chapitres budgétaires	Prévisions 2014	Réalisations 2014	Explication des écarts
Production Semence de pré base, Base et certifiées	WAAPP	Arachide : 9 240 tonnes	Arachide : 13 112, 826 tonnes	Pour l'arachide : sélection et mise en œuvre d'un deuxième projet pour répondre au besoin du Gouvernement relatif à la couverture des besoins nationaux en semences d'arachide Pour les céréales : disponibilité en quantité suffisante des semences de niveaux inférieurs pour produire les semences de niveaux supérieurs
		Mil : 2625 tonnes	Mil : 602, 299 tonnes	
		Maïs : 2250 tonnes	Maïs : 1 563, 826 tonnes	
		Sorgho : 1120 tonnes	Sorgho : 142,216 tonnes	
			Riz : 2 241,5 tonnes	
			Sésame : 2,085 tonnes	
			Niébé : 291,053 tonnes	
	ANIDA		26 tonnes de semences de pré bases et base d'arachide produites	
	DA	Production de 680 tonnes de semences de pré bases et base d'arachide	353 tonnes de semences de pré bases et base d'arachide produites	
		Production de 3735 tonnes de semences de pré bases et base de riz et céréales	-	
	ISRA	Production de semence de prébase d'arachide : 65 tonnes	100 tonnes brutes et 85 tonnes certifiées	
		Production de semence de prébase de riz : 15 tonnes	22 tonnes de semence de prébase de riz produits	
		Production de 25 tonnes graines et 2 tonnes de bulbes de semence de prébase d'oignon	25 tonnes graines et 2 tonnes de bulbes produits	
		Production de semence de prébase d'autres céréales : 22 tonnes	25 tonnes de semence de prébase d'autres céréales produits	
PADAER	Multiplication de semences R1 sur 4 ha	multiplication de semences R1 sur 28 ha	Les travaux sont réalisés dans le cadre du protocole avec DRDR KEDOUGOU et les superficies réalisées ont dépassé les prévisions de 24 ha	
PAPIL		204 tonnes de semences produites		
PAPSEN	Réalisation périmètre de démonstration équipé 5 ha	Non réalisé		
	Production prebase semences horticoles	Non réalisé	Parcelle de démonstration non opérationnelle	
	Contrat et démarrage des travaux des fermes à réaliser	Contrat et démarrage des travaux des fermes réalisés	Rien à signaler	
	Travaux réhabilitation	Travaux réhabilitation	Passation de marchés	

		fermes horticoles irriguées à réaliser	fermes horticoles irriguées réalisées	
		Etudes et d'aménagement contrôle des travaux à faire par un bureau d'études	Non réalisées	Attente avis de Rome pour publication internationale
		Aménagements nouvelles vallées- étude et control	Non réalisées	Attente avis de Rome pour publication internationale
		Aménagements nouvelles vallées – travaux à faire	Non réalisées	Attente avis de Rome pour publication internationale
		Réhabilitation rizières dégradées - étude et control à faire	Non réalisées	Attente avis de Rome pour publication internationale
		Réhabilitation rizières dégradées - travaux à faire	En cours	Soumission du moins disant
		Aménagements anti érosion - étude et control	Non réalisées	Convention non signée avec la Direction des Eaux et Forêts Absence de budget
		Formation et certification producteurs semences à réaliser	Réalisées	
Réalisation, réhabilitation et entretien des aménagements hydroagricoles	ANCAR	-1000 tonnes de céréales sèches et légumineuses ;	1185 tonnes céréales sèches et légumineuses (mil 661 t ; maïs 339 t ; riz pluvial 158 t ; arachide 14 t ; sorgho 7 t ; niébé 5 t)	Gain par rapport au mil et maïs
		-Production de 30 tonnes de semences de pré bases et base d'arachide produites (tonnes) ;	-14 tonnes de semences de pré bases et base d'arachide produites (tonnes) ;	
		- production de 1000 tonnes de semences pré bases et base (riz, oignon, fruits et légumes de contre saison, céréales etc) à produire	semences de pré bases et base (riz, oignon, fruits et légumes de contre saison, céréales etc) produites	
	PADERCA	13 vallées nouvelles dont 12 déjà aménagées la 13 ^e vallée a une superficie de 1066 ha	628 ha aménagés sur 1066 ha soit 59% 9000 ha de vallées aménagées sur 10990	Pour Brin-Badiatt-marché désengagé à cause difficultés financières de l'entreprise
		19 vallées confortatifs et complémentaires à aménager pour une superficie de 4867 ha 59 ouvrages entretenus	4380 ha aménagés sur les 4867 ha soit 90% 47 ouvrages entretenus	Pour lot 4 les travaux des vallées de Djibélor et Babate ne seront pas réalisés
	PRODAM CSA	Réhabilitation de 600 ha de périmètres irrigués villageois	300 ha de périmètres irrigués villageois réhabiliés	Lenteurs des procédures de passation des marchés publics
		Aménagement et viabilisation de 10 périmètres agricoles (400 ha)	0	
	SAED		123150 ha aménagés	
		Réhabilitation de 7 400 ha dans la VFS	2960 ha réhabilités dans la VFS	A Dagana, Podor et Matam, l'ANO de la BM sur l'attribution provisoire est survenu le 29 Avril 2014. Suite à la finalisation des contrats,

				<p>l'OS de démarrage des travaux a été notifié le 25 Juillet 2014,</p> <p>A Bakel, les travaux n'ont pas encore démarré car les études d'exécution ne sont pas encore achevées</p>
		Equipement de 135GMP dans le cadre du PASAEL	0	<p>L'Appel d'Offres qui a été infructueux a fait l'objet d'une relance. Les attributions provisoires ont eu lieu le 18 Septembre 2014 (ANO DCMP). L'ANO de la BM sur les attributions provisoires est survenu le 31 Octobre 2014. Suite à la souscription et l'enregistrement des marchés, les ordres de service de démarrage ont été notifiés le 29 Décembre 2014</p>
		Réhabilitation et extension des casiers situés en rive droite du marigot Lampasar (1260ha)	1260 ha réhabilités	<p>Les travaux sont achevés et la réception provisoire a été prononcée le 18 Novembre 2014. Deux avenants financiers ont été passés dans le cadre du marché</p>
		Réhabilitation des PIV de Mboumba (100 ha)	50 ha réhabilités	<p>Le montant du marché relatif aux travaux (177 Millions F CFA) dépasse le budget prévisionnel. Le taux réel d'exécution du marché est de 64%. Un périmètre de 50 ha est réalisé sur les 100 ha prévus</p>
		Projet ASAMM: Réhabilitation et extension de 1270 ha de PIV à Matam		<p>Démarrage tardif des travaux, d'une part et le retard accusé dans l'exécution des travaux, d'autre part</p>
		Périmètres inondés de Matam (394 ha)	394 ha de périmètres inondés réhabilités	<p>Les travaux ont été achevés et réceptionnés le 26 Mai 2014</p>
		Réhabilitation de 895 ha de PIV Matam dans le cadre du PRACAS	500 de PIV de Matam réhabilités dans le cadre du PRACAS	<p>Le montant du marché conclu avec l'Entreprise RC Sénégal SAU est inférieur aux prévisions du budget Les travaux sont terminés et réceptionnés en Octobre 2014.</p>
		Travaux de réfection des périmètres inondés de Bakel (389 ha)	272 ha de périmètres inondés réfectionnés	<p>Le taux d'exécution par rapport au marché des travaux est de 77%. Un retard important a été noté dans la réalisation des travaux ; d'où la mise en place d'un sous-traitant pour réaliser une partie</p>

				<p>des travaux. Suite aux difficultés rencontrées par l'entreprise pour achever les travaux, leur résiliation a été prononcée.</p> <p>Le marché conclu avec MAFATIM Entreprise a fait l'objet d'un avenant relatif à la fourniture et l'installation d'équipements complémentaires, d'où le dépassement des prévisions.</p>
		Aménagement terminal de 2500 ha dans le cadre du 3PRD	0	<p>Les travaux n'ont pas encore démarré. Le premier Appel d'Offres pour la sélection des entreprises de travaux a été classé sans suite. Ainsi, il a été procédé à sa relance le 02 Décembre 2014 et l'ouverture des plis est prévue début Janvier 2015.</p>
		Réfection réseau et digue de Pété (350 ha)	350 ha de digue réfectionnés	<p>Le montant engagé avec l'entreprise AGRIBAT dépasse les prévisions du budget. Les travaux sont terminés et réceptionnés.</p>
		Réhabilitation de 509 ha à Saldé-Walla	0	<p>Les travaux n'ont pas encore démarré car les études APD ont accusé du retard.</p>
		Réhabilitation de 4000 ha dans le cadre du pracas	2820 ha réhabilités	<p>A Dagana, le montant budgétisé est inférieur au montant cumulé des marchés. Les travaux sont en cours d'exécution et affiche un taux d'exécution de 47%. A Podor, les travaux sont en cours de réalisation. Le faible taux de réalisation s'explique par un retard noté sur l'exécution des travaux. A Matam, le montant du marché conclu avec l'Entreprise RC Sénégal SAU est inférieur aux prévisions du budget Les travaux de réhabilitation sont terminés et réceptionnés en Octobre 2014. Pour les travaux d'aménagement, Le taux d'exécution par rapport au montant cumulé des marchés (2 823) est de 51%. Ce taux s'explique par le retard accusé dans la réalisation des études d'exécution et le démarrage des travaux.</p>

				A Bakel, le faible taux résulte du retard accusé dans l'exécution des études d'exécution et de la mobilisation des entreprises pour un démarrage effectif des travaux
	PADAER	Reprise de planage sur 200 ha de périmètres irriguée villageois	Reprise de planage sur 104 ha de périmètre irriguée villageois	les 96 autres ha seront réalisés en 2015 dans le cadre du protocole avec la SAED qui a déjà reçu l'argent
		Réhabilitation de 60 ha de périmètres irrigués pour l'horticulture	Réhabilitation de 30 ha de périmètres irrigués pour l'horticulture	Les travaux sont réalisés dans le cadre du protocole avec Bambaaré. Les bas fond ont été aménagés à 176%. Les 58 ha de vallées restant sont encore en réalisation. La réception est prévue en fin mars 2015
	ANCAR	Entretien 3000 mètres de canaux	5000 mètres de canaux entretenus	
	DBRLA	11 ouvrages : Thiofior (Fatick) Ndoffane-(Thiès) Tattaguine Bambara (Thiès) KhelcomDiaga (Kaffrine) Barga (Matam) Walaldé (Matam) Fanaye (Saint - Louis) Thilogne (Matam) Aouré (Matam) Sedo-Sébé (Matam) Nguidjilone (Matam)	07ouvrages Thiofior (Fatick) Ndoffane-(Thiès) Tattaguine Bambara (Thiès) KhelcomDiaga (Kaffrine) Barga (Matam) Walaldé (Matam) Fanaye (saint-Louis)	Pour des raisons d'insuffisance de budget, le lot de quatre ouvrages n'a pas été engagé. A la place un ancien marché de 175 000 000 a été engagé mais non exécuté pour des problèmes de rejet par la DCMP de la demande de capitalisation formulée. La construction des quatre ouvrages restante prévue dans la région de Matam est reportée en 2015
		Travaux de valorisation de 03 sites dans les régions de Fatick et de Thiès : Aga Ndimat (Thiès) ; Foua (Thiès) Sirmang (Fatick)	-	Cette activité n'a pas été conduite pour insuffisance de provision budgétaire. Une ponction de 50 000 000 Fcfa a été faite sur la ligne , en plus des lenteurs dans les procédures de passation de marchés
		08 ouvrages	04 ouvrages entretenus : Travaux de Maçonnerie sur les ouvrages de régulation, construction de diguettes et mise du système de drainage dans les sites de : Ndioudiouf (Fatick) Mhafaye (Fatick) Alloukagne (Thiès) Belvédère (Dakar)	
		02 Etudes relatives à la Formulation de la SNGDERST et du PNDIL	Formulation de la Stratégie nationale Gestion Durable des eaux de Ruissellement et de Lutte contre la Salinisation des Terres (SNGDERST)	Les études ont été entièrement réalisées et validées au niveau national

			Formulation du Programme National de Développement de la Petite irrigation Locale (PNDIL)		
	PADEN		3 POAS élaborés ; 166 hectares de plantations de filao ont été aménagés et exploités :		
	ANIDA		168 ha de Superficies aménagées		
			18 ha de Superficies réhabilités		
Réalisation, réhabilitation et entretien de fermes, de bassins de rétention, de bas-fonds, de forages et de vallées	BARVAFOR	Réalisation de 3 bassins de rétention et d'une digue anti sel dans les régions de Kaolack et de Fatick	Début de réalisation d'un bassin de rétention et d'une digue anti sel	1. Le nombre d'étapes et la longueur des procédures de marchés publics (l'approbation des marchés attendue en mars est intervenue au mois d'aout, en plein hivernage) ; 2. La réalisation des études et leur validation ont duré plus longtemps que prévu ; 3. Période d'arrêt obligatoire pendant les trois mois d'hivernage et 2 mois après	
	PAPIL	19 périmètres maraichers de 42 ha ; 80 ha de Périmètres Irrigués Villageois (PIV) ; 35 ha de bas-fonds aménagés	42 périmètres maraichers ; 35 ha de PIV ; 44 ha de bas-fonds aménagés	Les écarts sont essentiellement liés aux délais de passation des marchés et à la défaillance des entreprises	
	PADAER		Aménagement de 225 ha de bas-fonds	Aménagement de 365 ha de bas-fonds	
			Aménagement de 205 ha de vallées	Aménagement de 147 ha de vallées	
	ANIDA		49 fermes dont 24 sur BCI	48 fermes en cours de réalisation ; 4 DAC en cours de réalisation	1 ferme à réaliser et travaux de consolidation et de réhabilitation à faire (Reports de travaux pour 2015)
				7 bassins de rétention réalisés ; 850 ha de bas-fonds aménagés	
Protection sociale des producteurs					
Sécurisation de l'investissement privé agricole					
Gestion Durable des terres	INP	Etablissement de la situation de 24 Communautés Rurales situées dans les Délégations de Kayor-Baol, Sine Saloum et Tamba ; <i>En partenariat avec le FNRAA</i>	Campagnes d'information/sensibilisation. Achat de produits chimiques pour l'analyse des sols.	Démarrage tardif du projet	
		Zonage des potentialités agricoles de 20 000 ha	Néant	Projet abandonné en cours d'instruction	

		Caractérisation de 600 ha	196 ha	superficies délibérées par la commune de Kouthiba inférieures à celles visées
		Réalisation de 6,43 Km de plantation linéaire et 31 ha de technique agroforestière	néant	Activité renoncée suite à la coupe budgétaire de 100 millions de F CFA
		Construction de 115 diguettes en cadre	98 diguettes engagées	Reprise de la procédure de passation du marché Cible réduite à 98 diguette après la coupe de 100 millions
		Mise en place à titre démonstratif de 4 800 mètres de cordons pierreux, <i>en partenariat avec le padaer</i>	3 932 mètres	Cible prévue avec la subvention de l'Etat revue à la basse suite à loupe budgétaire de 100 millions
		Amendement au phosphate naturel de Matam de 15 000 ha	3745 ha	Dotation en phosphate insuffisante
		Amendement au phosphogypse de 320 ha de terres salées	290 ha	
	PADERCA	Superficies de terres salées récupérées (ha) <u>en cumul depuis le début du projet</u> : 15 560	14 654 ha de terres salées récupérées	
		Reboisement de 214000 km de linéaires	214000 km de linéaires reboisés	
		Reboisement de 1283 ha de surfaces	1283 ha de surfaces reboisées	
		Amendement au phosphate de 300 ha de surfaces s	600 ha de surfaces amendées au phosphate	
		Réalisation de 40 diguettes	40 diguettes réalisées	
		Entretien de 73444 mètres de canaux	50836 mètres de canaux entretenus	
	PADAER	Réalisation de DRS/CRS en rapport avec l'INP sur 11 km	Réalisation de DRS/CRS (cordon pierreux) en rapport avec l'INP sur 4 km	
	PAPIL		505 ha de terres salées récupérées ; 87 ha de terre reboisés ; 8,7 km linéaire reboisés Production de 90802 plants pour le reboisement	
	Pasa Lou Ma Kaf		7 diguettes réalisées	
	PRODAM CSA	Plantation 18,5 km de de brise-vents	0	Lenteurs des procédures de passation des marchés publics
	ANCAR /PAM /Projet PNB	Mettre en place -100 tonnes de phosphate dans les parcelles -1000 ha de terres agricoles sous GDT ; -amendement de 500 ha de terres (phosphate, organique) ; - réalisation de 3000 m de diguettes	130 tonnes de phosphate mis en place dans les parcelles. -500 ha de terres agricoles mis sous GDT ; - 500 ha amendés (phosphate, organique) - 3000m de diguettes réalisé	
		15 000 plants	Reboisement 10 000 plants.	

		20 Unités	56 biodigesteurs suivis	
--	--	-----------	-------------------------	--

Tableau 16: Extrait de l'OS2 - Augmenter la production et la productivité

Composantes	Chapitres budgétaires	Prévisions 2014	Réalisations 2014	Explication des écarts
	WAAPP		Quantité d'urée mise en place (tonnes) distribuée aux producteurs de riz: 6,975	
			Quantité Total d'engrais mise en place distribuée aux producteurs de riz : 10,55	
	PADAER	Mise en place de 186,9 ha d'engrais	Mise en place de 288,379 ha d'engrais	Au 31 Décembre 2014, le montant total des intrants n'avait pas été versé à Bamtaaré
		Mise à disposition de 534 litres d'herbicide	Mise à disposition de 820,78 litres d'herbicide	
		Mise en place d'un service d'appui conseils au profit de 3 000 producteurs	Mise en place d'un service d'appui conseils au profit de 3 850 producteurs	
	ANCAR	20 tonnes de riz marchand à produire	29 842 tonnes de riz marchand produites 158 tonnes de semences certifiées produites	
	PNAR	18 000 tonnes d'urée mises en place (tonnes)	0	
		6000 tonnes d'engrais mises en place	0	
	PAPIL	Production 21000 de tonnes de riz et 5500 tonnes de produits maraichers	20 522 tonnes de paddy produits	
	SODEFITEX		180,2 Tonnes d'engrais mis en place	
		142.4 tonnes d'urée mis en place		
DA	Mise en place de 45 000 tonnes d'urée	32 677 tonnes d'urée mises en place		
Programmes Spéciaux				
Programme agricole /Volet engrais		Mise en place 18 885 tonnes d'engrais	15 847 tonnes d'engrais mis en place	
Promotion des Biofertilisants				
Relance de la filière arachidière	WAAPP	Au moins une (1) variétés d'arachide mise au point	0 Cependant le dossier d'homologation d'une nouvelle variété performante d'arachide (L4 ou L27) est en finalisation Les quantités de semences certifiées	

			produites en 2013 ont permis d'ensemencer 89 136 ha	
	ANIDA		22,5 tonnes d'engrais mise en place	
	DA	6 407 000 000 : prix de la subvention au producteur pour l'arachide		
		Production de 24 731 de semences certifiées d'arachide	18 177 Tonnes de semences d'arachide produites	
Développement de la filière horticole	WAAPP	672 producteurs de mangues formés sur les quatre (4) techniques de lutte contre la mouche de la mangue	1230 producteurs formés	
		Diffusion de ces quatre (4) techniques de lutte contre la mouche de la mangue auprès de 1200 producteurs de mangue	Diffusion auprès de 872 producteurs	Non disponibilité en quantité suffisante de certains produits comme le « Malatrap » utilisé pour l'application d'une des techniques de lutte (« piègeage »)
	ANIDA	1937 agriculteurs formés, 18 spéculations produites		
	ANCAR	3000 tonnes de légumes à produire ; 1000 vergers ; 400 ha de maraichage à mettre en place.	3607 tonnes de légumes ; 1335 vergers zone des Niayes géo référencés ; 491 ha de maraichage mis en place.	
Projet de développement de la filière micro jardins	DHORT	Consolidation de 12000m ² de culture - Formation de 500 bénéficiaires - Réalisation de 2000m ² de culture - Réalisation de 500 bacs bacs microjardins-poulaillers - Installation de 15 kits goutte à goutte de 50 à 500m ² - Assistance aux partenaires - Gestion des jardins de référence Fann (1500m ² , Guédiawaye 2000m ²) - Bourse du travail 500m ² et camp Sékou Mballo 800m ² - Distribution de 2000 poussins et 8 tonnes d'aliments de volaille		
	ANIDA	5000 Tonnes de légumes produites 2300 bénéficiaires formés		
Céréales locales		Diffusion de variétés performantes auprès de 9336 producteurs sur 5631,95 ha Les semences certifiées de céréales locales (mil, maïs, sorgho) produites en 2013 ont aussi permis d'ensemencer 123 651 ha en 2014		
	ANCAR	30 000 tonnes (mil, maïs, sorgho) à produire	34 812 tonnes (mil, maïs, sorgho) produites	

	PADAER	Mise en place de 16,74 Tonnes de semences certifiées de maïs	Mise en place de 24,39 Tonnes de semences certifiées de maïs	Au 31 Décembre 2014, le montant total des intrants n'avait pas été versé à Bamtaaré
		Mise en place de 325,5 Tonnes d'engrais (UREE et NPK)	Mise en place de 449.414 Tonnes d'engrais (UREE et NPK)	
		Mise à disposition de 930 litres d'herbicide prélevé	Mise à disposition de 944,5 litres d'herbicide prélevé	
		Mise en place d'un service d'appui conseils au profit de 6 000 producteurs	Mise en place d'un service d'appui conseils au profit de 6925 producteurs	Ce montant correspond à 50% des protocoles avec les services techniques, Le reste sera versé après présentations des pièces justificatives
	PADERCA	10 990 ha de terres valorisées;	9 000 ha de terres valorisées au niveau de 70 vallées, soit 82 %	Meilleure organisation des exploitants. Bonne utilisation des superficies récupérées pour la valorisation
		15 300 t de riz produit ;	ND (non disponible) donnée pas encore collectée	Pluies installées tardivement et réparties inégalement dans l'espace et dans le temps
		Intrant distribués aux producteurs (8T de semences riz ; 9T de NPK ; 6T d'urée) et 600T de fumure organique	3,3T de semence de riz mis à la disposition des producteurs soit 41% 8,250T d'urée et 8,250T de NPK distribués aux producteurs Fumure non achetée	4,7T de semences de riz disponible ne répondait pas à la topo séquence. Pour la fumure la demande au niveau de la SUNEOR est supérieure à l'offre au moment de la commande PADERCA
Renforcement des filières	SAED		115 km de pistes de production réfectionné	
		Construction de 36 magasins de stockage dans le cadre du pracas	0	A Dagana, suite au lancement des Appels d'Offres survenu le 18 Septembre 2014, les rapports d'évaluation ont été transmis à la DCMP le 02 Décembre 2014 pour ANO sur les attributions provisoires.
	PRODAM CSA	02 tracteurs, 02 herses, 02 semoirs, 02 charrues	0	Lenteurs des procédures de passation des marchés publics
			Réalisation de 10 km de pistes de production	0
		Dépôt de garantie pour 10 nouvelles SIPA	0	Processus de création des SIPA est en cours,
		08 visites d'échange et 04 foires	01 visite d'échange et 02 foires	Lenteurs des procédures de passation des marchés publics
		Construction de 10 magasins de stockage	0	
		Construction de 10 magasins de conditionnement	0	
	WAAPP	4 bâches cocons de stockage des semences de céréales dont 2 de capacité 5 tonnes et 2 de capacité 10 tonnes		

		4 magasins préfabriqués de stockage et de conservation des semences dont 2 de capacité 400 tonnes et 2 de capacité 800 tonnes 4 unités mobiles de conditionnement des semences		temps que prévu. Toutefois les dispositions sont prises pour la finalisation de ces marchés et la réception des équipements en 2015
	PADERCA	Réalisation de 12 magasins de transformations	12 magasins de transformation réalisés	
	Fondation Origine Sénégal	Agrandissement des 4 chambres froides du centre de conditionnement pour fruits et Légumes de Sangalkam (Feltiplex);	4 chambres froides du centre de conditionnement pour fruits et Légumes de Sangalkam agrandis	
		Réhabilitation Gare de Fret Aéroport de Dakar	Gare de Fret Aéroport de Dakar réhabilitées	
		Fournitures de tables de tri en acier pour fruits et légumes du centre Feltiplex	36 tables de tri pour fruits et légumes fournies	
		Construction Unité de Traitement thermique des palettes ;	Des unités de traitement thermique des palettes construites	
	PAPIL	154 km de piste de production ; Mise en place de 7 tracteurs, 33 motoculteurs, 19 décortiqueuses, 19 batteuses ; 40 magasins de stockage réalisés	8 km de piste de production réalisés ; 10 tracteurs et 33 motoculteurs mis en place.	Les écarts sont essentiellement liés aux délais de passation des marchés et à la défaillance des entreprises
	PADAER	Appui conditionnement	Appui au conditionnement (en sacs et bâches) pour 43 OP	
	ANCAR	Construction de 61 tables de raffinage huile d'arachide	41 tables de raffinage huile d'arachide construites	
	ANIDA		5 'infrastructures de stockage construit	
Appui aux acteurs de la filière coton	Subvention intrant coton gestion risque prix coton /sodefite x	36 000 t de coton graine	Production réalisée 26 545,2 t de coton graine	
	Montant de l'appui aux acteurs de la filière coton	1 663 000 000		
Renforcement des capacités des acteurs du monde rural	WAAPP	26 537 acteurs (producteurs, transformateurs, éleveurs, ...) formés :		
	PADAER	Formation de 2322 producteurs sur les itinéraires techniques, en gestion, éducation financière, rôles du relais endogène, lobbying	Formation de 2248 producteurs soit 97% de réalisation physique sur les itinéraires techniques, en gestion, éducation financière, rôles du relais endogène, lobbying,	Les formations continuent sur le terrain. L'écart sur les coût se justifie par le fait que les partenaires n'avaient pas reçu l'intégralité des montants prévus du fait qu'ils doivent justifier d'abord

				les montants reçus
	PAPSEN	Divulgateur/ formation producteurs et acteurs secteur	Non réalisé	Parcelle de démonstration non opérationnelle Absence de budget
		Divulgateur/ formation producteurs et acteurs secteur	Non réalisé	Parcelle de démonstration non opérationnelle Absence de budget
		Etude rizières et suivi lutte intégré (mangue anacarde)	Non réalisé	Absence de budget
		cycle eau (vallées et fleuve Casamance)	En cours	
		Pistes - étude et control	Non réalisé	Attente avis de Rome pour publication internationale
	ANCAR	10 000 individus	18 085 (dont 8139 femmes).	
	INP	formation de 3428 producteurs sur la GDT en partenariat avec le pader, le paderca et le pam	1690 producteurs formés sur la GDT	Cible prévue avec la subvention de l'Etat revue à baisse suite à la coupe budgétaire de 100 millions
	PASA Lou Ma Kaf		20 producteurs formés	
	PAPIL	Formation de 2980 producteurs	4031 producteurs formés	
	Fondation Origine Sénégal	Appui à la relance des activités de la SEPAS	Appui à la relance des activités de la SEPAS	
	BFPA	24 ateliers Anim & Coordi	01 atelier Anim & Coordi	Restrictions budgétaires
		Formation initiale : 700 inscrits + 120 sortants	350 inscrits + 93 sortants	Capacités d'accueil bloquées
		Formation continue des agents du Ministère : 200 bénéficiaires dont 20 diplômés	150 bénéficiaires dont 00 diplômés,	PCE/USAID unique contributeur
Formation de 60.000 producteurs		4000 producteurs formés	L'Etat ne concourt pas	
SODEFITEX		240 relais technique coton 50 relais riz 30 relais maïs 16 relais maraichage 12 Chefs de cultures formées 15 Chefs d'exploitation formés 337 responsables d'OP 40 137 producteurs coton bénéficiaires d'un appui conseil dont 5 153 femmes		
PRODAM CSA	Encadrement de 610 producteurs sur le SRI	300 producteurs encadrés	300 producteurs se sont engagés à pratiquer le SRI	
	Formation de 800 producteurs en gestion de la qualité	800 producteurs formés en gestion de la qualité	Le montant du marché est de 28 millions fcfa	
Protection des cultures	Gestion et contrôle de la qualité / Suivi éco toxicologique sanitaire (résidus de	Le suivi éco toxicologique des traitements phytosanitaires est assuré ; La surveillance de la qualité sanitaire des principaux fruits et légumes à risques sanitaire (résidus de	Le suivi éco toxicologique des traitements phytosanitaires est réalisé avec plus de 1000 analyses de résidus de pesticides sur	Les écarts constatés portent sur l'ampleur : - du suivi écotoxicologique ; -de la surveillance de la qualité sanitaire de produits des fruits et

	pesticides) des produits/ Ceres Locustox	pesticides) est réalisée ; L'accréditation ISO/CEI 17025 du labo d'analyse de résidus de pesticides est maintenue et reconduite	eau, sol, et produits agricoles ; Le contrôle de la qualité de la formulation des pesticides à l'importation est réalisé sur demande de la CNGPC ; L'accréditation ISO/CEI 17025 du labo d'analyse de résidus de pesticides est reconduite	légumes NB : le suivi écotoxicologique et de la qualité sanitaire des produits est excessivement onéreux car il requière des consommables très coûteux
	Transfert de Bonnes Pratiques Phytosanitaires pour une meilleure gestion de la sécurité environnementale et de la qualité sanitaire (résidus de pesticides) du chou, de la tomate et l'aubergine amère de la zone des Niayes/ Ceres Locustox	La situation de référence du risque chimique environnemental et celle de la qualité sanitaire du chou, de la tomate et de l'aubergine amère vendues dans les marchés de campagne et urbains lié aux résidus de pesticides chimiques de synthèse dans la zone des Niayes est établie	La situation de référence de la pollution de l'environnement (eau et sol) et du risque sanitaire lié aux pesticides chimiques de synthèse du chou pommé, de la tomate et de l'aubergine amère de la zone des Niayes a été établie	Rien à signaler car les fonds prévus à cet effet ont été disponibles et utilisés à temps opportun
	DPV	Prospections (Surveillance des populations d'ennemis des cultures et avertissements des producteurs pour une lutte précoce) de 250 000 ha	197 312 ha prospectées	Logistique et personnel insuffisants
Traitements (Protection des cultures et des récoltes contre les déprédateurs d'importance économique (sauteriaux, oiseaux granivores, chenilles, cantharides, chenille mineuse de la tomate, cochenille du papayer, maladies, etc.) de 50 000 ha		47 916 ha traités		
Dissémination des technologies de lutte contre les mouches des fruits pour 70000 individus		lâchers de 64 550 ennemis naturels <u>Fopius arisanus</u>	Quelques problèmes survenus au niveau de l'élevage des parasitoïdes	
contrôle phytosanitaire des produits agricoles à la sortie et à l'entrée du territoire national. 100 % des exportations seront contrôlées conformes en 2014 sur le marché régional et international.		81 825, 14 tonnes	Logistique et personnel insuffisants pour un bon maillage des frontières	
suivre le niveau d'exposition aux pesticides de 24 acteurs		le niveau d'exposition aux pesticides de 24 personnes et 09	Logistique et personnel insuffisants pour faire le suivi de tous les	

			traitements sont suivis	traitements
	ANCAR	2500 ha	3316,85 ha mis sous techniques de lutte contre la mouche des mangues.	
	DPV	Prospections (Surveillance des populations d'ennemis des cultures et avertissements des producteurs pour une lutte précoce) de 250 000 ha	197 312 ha prospectés	Logistique et personnel insuffisants
		Traitements (Protection des cultures et des récoltes contre les déprédateurs d'importance économique (sauteriaux, oiseaux granivores, chenilles, cantharides, chenille mineuse de la tomate, cochenille du papayer, maladies, etc.) de 50 000 ha	47 916	
		Dissémination des technologies de lutte contre les mouches des fruits pour 70 000 individus	lâchers de 64 550 ennemis naturels <i>Fopius arisanus</i>	Quelques problèmes survenus au niveau de l'élevage des parasitoïdes
		100 % des exportations seront contrôlées conformes en 2014 sur le marché régional et international.	81 825, 14 tonnes ont été contrôlées	Logistique et personnel insuffisants pour un bon maillage des frontières
		Elimination des pesticides obsolètes et des grands contenants vides des pesticides	Non effectif	Faute de financement mais formation à l'utilisation du presse fûts faite en 2015
Augmentation de la production de manioc	DA	Production de 100 000 000 tiges de manioc (semences)	98 740 000 de tiges de manioc produites	
		650 000 000 FCFA	(98 740 000 FCFA), taux de réalisation 98,74 % Volume de la subvention manioc	
		Mise en place de 500 tonnes d'urée	500 tonnes d'urée mises en place	
		10 000 ha à planter pour la mise en place des boutures de manioc	874 ha sont plantés	Défaillance d'un opérateur sur 100 ha non réalisés dans la région de Kaffrine ; 6 ha non livrés dans le département de Tivaouane pour désistement du bénéficiaire
Equipement du monde rural	PADAER	Mise à disposition de petits équipements à 166 OP pour 1666 unités (Houe sine, Houe occidentale, Charrue, Semoirs, Faucheuse, Bâches, animaux de trait et sacs pour le conditionnement)	Mise à disposition de petits équipements à 84 OP composées de 1 634 producteurs (Houe sine, Houe occidentale, Charrue, Semoirs, Faucheuse, Bâches, animaux de trait et sacs pour le conditionnement)	La mise à disposition de la subvention d'équipement est conditionnée par le versement de la contrepartie de l'OP. Au 31 Décembre 2014, c'est 84 Op qui avaient honoré leur contre partie
			Consolidation de 12000m ² de culture - Formation De 200 bénéficiaires - Réalisation de 500m ²	Les écarts s'expliquent par la diminution du budget 2014 de 45831751FCFA du fait de réengagements de bons

			de culture - Installation de 10 kits de goutte à goutte de 50 à 500m ² - Assistance aux partenaires - Gestion des jardins de référence fann (1500m ² Guédiawaye (2000m ²) Bourse du travail 500m ² , camp Sékou Mbalo 800m ²	d'engagement de 2013 forclos par la loi de finance rectificative .En outre, le DAO lancé en 2014 pour l'achat de bois et de bacs n'a abouti qu'en 2015
	DMER	16 800 unités de culture attelée 50 tracteurs 185 groupes motopompes	16 800 unités de culture attelée ; 50 tracteurs ; 185 groupes motopompes	
		Construction de 150 infrastructures de stockage	106 infrastructures de stockages construits	

Tableau 17: Extrants de l'OS3 - Améliorer le système de pilotage du secteur agricole

Composantes	Chapitres budgétaires	Prévisions 2014	Réalisations 2014	Explication des écarts
Formulation des politiques et stratégies	DAPSA	Elaboration du Rapport de performance 2013 ; Elaboration du DPPD 2015-2017 ; Elaboration de la revue annuelle 2013 du secteur ; Elaboration du rapport de l'enquête agricole 2013/2014	Le Rapport de performance 2013 est élaboré ; Le DPPD 2015-2017 est en cours ; La revue annuelle 2013 est élaborée ; Rapport de l'enquête agricole 2013/2014	
	PASA Lou Ma Kaf		1 Rapport de suivi du PRACAS	
Coordination et administration générale	FNDASP	3 Participations aux salons et foires	3 Participations aux salons et foires	
	DA	Protocoles d'accord entre Fao et Fédérations/Unions à signer dans le cadre du projet "promotion d'une agriculture saine et durable au niveau de quatre (4) grandes zones agro-écologiques du Sénégal : Niayes, Vallée du Fleuve Sénégal, zone cotonnière et bassin arachidier	Protocoles d'accord entre Fao et Fédérations/Unions signés	
		production d'un document de travail portant sur la contribution sur le PSE pour son efficience tenant compte de la dimension changement climatique ;	document de travail portant sur la contribution sur le PSE pour son efficience tenant compte de la dimension changement climatique	
		production d'un document de travail portant sur la contribution sur le PRACAS portant sur l'intégration du CC,	document de travail portant sur la contribution sur le PRACAS portant	

		Renforcement des capacités des membres de la Plateforme	l'intégration du CC produit, Renforcement des capacités des membres de la Plateforme	
		<p>Production d'un document de travail sur la prise en compte de la dimension changement climatique au niveau institutionnel et dans les politiques</p> <p>Les parties prenantes ont une bonne connaissance des objectifs et des missions de la Plateforme nationale et des plateformes locales</p> <p>Les trois plateformes locales sont mises en plateforme</p> <p>Les capacités des membres des plateformes locales sont renforcer pour une meilleure intégration de la dimension changement climatique dans les</p> <p>Création de site web et productions de supports de communication</p>	<p>document de travail sur la prise en compte de la dimension changement climatique au niveau institutionnel et dans les politiques</p> <p>Les parties prenantes ont une bonne connaissance des objectifs et des missions de la Plateforme nationale et des plateformes locales</p> <p>Les trois plateformes locales sont mises en plateforme</p> <p>Les capacités des membres des plateformes locales sont renforcer pour une meilleure intégration de la dimension changement climatique dans les</p> <p>Création de site web et productions de supports de communication</p>	
Programmation et Suivi évaluation	PADAER	appui institutionnel Ministère de l'agriculture dans le processus de mise en place d'un système de Suivi Evaluation sectoriel	appui institutionnel Ministère de l'agriculture dans le processus de mise en place d'un système de Suivi Evaluation sectoriel	
		Appui au MAER pour l'acquisition de Matériel audiovisuel acquis	Appui au MAER pour l'acquisition de Matériel audiovisuel acquis	
	ANCAR	160 ateliers de planification locale et élaboration d'un PTBA	Plus de 100 ateliers de planification locale (CR)	
	DPV	Suivi et évaluation de la qualité environnementale et sociale des traitements phytosanitaires de 24 acteurs	le niveau d'exposition aux pesticides de 24 personnes et 09 traitements sont suivis	Logistique et personnel insuffisants pour faire le suivi de tous les traitements
		Assurer le suivi du respect des normes sanitaires et phytosanitaires de tous les revendeurs de pesticides	Tous les revendeurs de pesticides sont suivis	
PADEN		Manuel de procédures environnementales du PADEN réalisé		
Contrôle et réglementation	FNDASP	Elaboration d'un plan de passation des marchés au plus tard le 31 janvier et mis à jour le cas échéant	Un plan de passation des marchés élaboré au plus tard le 31 janvier et mis à jour le cas échéant	
	PADEN	S/O	2 Cahiers de Charge existants et mis à jour	S/O

			(oignon et carotte) 1 CDC élaboré ; Trois études de marché réalisées en 2014. Retards pris dans les diffusions. ;	
Appui conseil et recherche	PADERCA	Appui conseil de 3000 exploitants à réaliser Formation de 421 producteurs Appui conseil de 14000 producteurs	3000 exploitants sont appuyés en Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) 421 producteurs formés 13662 producteurs bénéficiaires d'appui conseil dont 7881 femmes	Réalisé
		300 plants de manguiers améliorés à transplanter au niveau des périmètres arboricoles nouveaux	0 plant de manguiers améliorés acquis	Non réalisé à cause du manque de suivi des producteurs sur les 1005 plants transplantés qui ont accusés un taux de mortalité élevé
	PADEN		Réalisation d'une formation sur l'éducation financière au profit des bénéficiaires du co-financement du GDE	
		S/O	4 innovations techniques finalisées en 2014. Non diffusion ; 1 programme de R/D en cours avec ISRA CNRF ; 1 programme de R/D approuvé	S/O
	ANIDA		3000 producteurs (dont femmes) bénéficiaires d'un Appui/Conseil	
	PASA Lou Ma Kaf		1200 producteurs bénéficiaires d'un appui conseil dont 60% de femmes ; 5 CAR déployés par les structures, projets et programmes du MAER	
	ANCAR	200 CAR	156 CAR et 205 CR couvertes	
	PRODAM CSA		610 producteurs (dont femmes) bénéficiaires d'un Appui/Conseil	
	SODEFITEX		86 centres d'encadrement couvrant toute les CR des régions de Tamba, Kédougou, Kolda et du Département de Kounghoul 14 zones de développement rural géré par des conseillers polyvalents	
		25 000 producteurs (dont	30 000 producteurs	

		femmes) bénéficiaires d'un appui conseil	(dont femmes) bénéficiaires d'un appui conseil	
			02 innovations technologiques transférées aux Services de Conseil agricole par la recherche pour la Lutte sur seuil et GIPG sur coton	
	WAAPP	Quatre (4) nouvelles innovations technologiques générées	Cependant les dossiers pour l'homologation de 5 variétés de niébé (Lisard, Thiéye, Léona, Kelle et Sam), de 2 variétés de sorgho (ISRA-618-A et ISRA-618-B) et 1 variété d'arachide (L4 ou L27) sont en finalisation	
		18 (09 PhD et 09 Master) bourses d'études octroyées	Nombre d'allocataire de bourse de recherche : 54 (20 Masters, 34 PhD	
		Financement d'au moins 07 nouveaux projets de développement et diffusion de technologies améliorées	10 nouveaux projets sélectionnés et financés (3 sur la mécanisation, 1 sur la diffusion de variétés de riz et des BPA, 1 sur le SRI, ...)	
Professionnalisation des acteurs	Mise en place des coopératives			
	Promotion des Micro entreprises rurales			
	PADEN	S/O	Participation du PADEN et ses partenaires à deux Foires : FIARA et FIDAK. AUMN/UGPM et APMFB	S/O
	ANIDA		4 contrats de commercialisation établis	
	ANCAR	200de contrat de commercialisation (suivi de SPAM du projet PAFA)	152 contrats de commercialisation établie (suivi de SPAM du projet PAFA)	
		5 filières structurées	4 filières structurées	
SODEFITEX		03filières structurées (Coton, Maïs, Riz)		
Financement	Gestion des fonds de sécurisation			
	Appui au crédit rural			
	FNDASP	8 900 000 prévu pour l'appui financier octroyé au SNCASP	8 350 661 octroyé au SNCASP	

